



Edito

Arche de Zoé : Les fantasmes occidentaux sont tenaces

Éric Breteau fondateur de l'association « L'Arche de Zoé » et Émilie Lelouch sa compagne, étaient convaincus du bien fondé de leur tentative d'exfiltration vers la France d'une centaine d'enfants tchadiens, présentés comme des orphelins victimes de la guerre du Darfour. Sauf que les enfants n'étaient pas tous orphelins et que toute cette mascarade a vite tourné à l'enlèvement pur et simple d'enfants.

L'affaire avait éclaté le 27 octobre 2007, simultanément au Tchad où les autorités venaient de découvrir le projet et en France où plusieurs familles qui avaient remis de l'argent à l'association pour pouvoir adopter un enfant attendaient sur le tarmac de l'aéroport de Vatry, dans la Marne. La suite est digne d'un film à suspense hollywoodien.

Une fois écroués, les membres de l'association avaient été condamnés à huit ans de travaux forcés au Tchad, pour tentative d'enlèvements. Puis, après leur transfert en France, leur peine avait été convertie en huit ans de prison. Ils avaient ensuite été libérés, à la suite d'une grâce du Président tchadien Idriss Déby. Cinq ans après, les membres de l'association doivent rendre compte cette fois devant la justice française sans les principaux instigateurs Éric Breteau et Émilie Lelouch, installés en Afrique du sud.

Au delà de cette rocambolesque histoire, ce sont les fantasmes occidentaux sur l'Afrique qui sont mis à nus. Au nom de l'humanitaire, certains sont prêts à tout, y compris à séparer des enfants de leurs parents. De toute façon, pensent-ils très certainement, leur vie ne peut qu'être meilleure en Europe où ils auront tout ce qu'il faut pour s'épanouir.

Les pauvres, encore une fois, n'ont aucun droit à la dignité et au respect. Et comme le disait si bien Sékou Touré : « *Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage* ». Que les prochains apprentis sorciers blancs méditent bien ces paroles.

Moulzo

S
O
M
M
A
I
R
E

• En bref

Onu : Vote de la honte
Cameroun : Procès injuste d'Enoh Meyomessse
Afrique du sud : apartheid économique
Tchad : Répression à N'Djamena
Côte d'Ivoire : Crimes de guerre absous

• Françafrique

Gabon : Interview Dr Bruno Ella
Rwanda : Interview d'Adelaïde Mukantabana

• Nouvelles du continent

Togo : une dictature si utile
Sierra Léone : PACM
Centrafrique : Nouvelle donne française

Égypte : Les islamistes font le forning

• Dossier Homophobie

Homophobie et pouvoirs politiques
Cameroun : Interview d'Alice Nkom

• Histoires-mémoires

Esclavage : Interview de LG Tin
Cameroun : Hommage à Ouandié

• Cultures

Cinéma : La pirogue de Moussa Touré

ONU: Le vote de la honte



Fin novembre 2012, l'Assemblée Générale de l'ONU se prononçait sur la demande du statut de la Palestine comme « État observateur non membre ». Les pays Africains qui ont voté contre ou se sont abstenus sont : Cameroun, RDC, Malawi, Rwanda et Togo. Les gouvernements de ces pays ont fait peu de publicité sur leur prise de position, qui va à l'encontre d'un sentiment largement partagé de solidarité avec le peuple palestinien.

Paul Martial

AFRIQUE DU SUD: L'apartheid économique



Le dernier congrès de l'ANC a beau déclaré que son premier objectif est l'amélioration du sort des populations, le bilan au bout de presque 20 ans de pouvoir de l'ANC soutenu par la confédération syndicale COSATU et le SACP (le parti communiste Sud Africain), est pour le moins catastrophique. En effet, un quart des habitants ne mange pas à leur faim et plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, dont une très grande majorité est noire ou métis. Une situation qui est la conséquence d'un pouvoir qui mène une politique libérale et conforme aux attentes des capitalistes.

Paul Martial

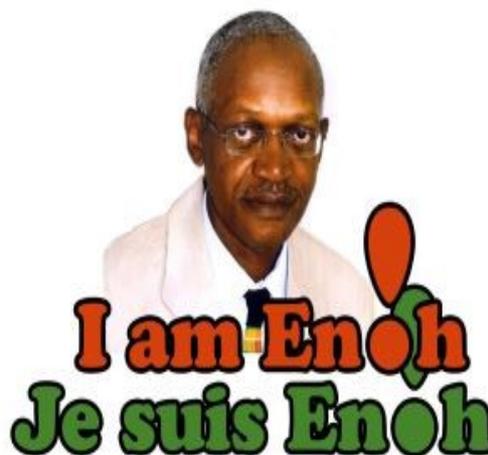
TCHAD: Répression à N'Djamena

De nouveau le pouvoir d'Idriss Déby harcèle les défenseurs des

droits humains notamment Mme Moudeina et M. Assingar. Une situation particulièrement préoccupante, puisque dans le même temps le pouvoir a mis en prison des syndicalistes et un directeur de journal et s'apprête à limiter la liberté de la presse. Un pouvoir coupable de l'enlèvement et du meurtre du principal opposant Ibni Oumar Saleh. Ce qui n'empêche par Hollande de recevoir Déby pour préparer l'intervention au Mali.

Paul Martial

CAMEROUN: Procès d'Enoh Meyomessse



Fin décembre, le procès d'Enoh Meyomessse s'est tenu à Yaoundé. Les charges qui pèsent contre lui, vont de la tentative du coup de force au trafic d'or. Arrêté en novembre 2011 voilà treize mois qu'Enoh est en détention. Comme à son accoutumé, le pouvoir de Biya règle ses comptes politiques en utilisant des accusations de droit commun. Ainsi abat une voix libre qui ne cesse de dénoncer la dictature au Cameroun mais aussi la nécessité de la lutte contre le néocolonialisme et les conséquences du capitalisme sur le pays, reste l'objectif d'un pouvoir qui est en place depuis 30 ans.

Paul Martial

CÔTE D'IVOIRE: Crimes de guerre absous

Le procès de l'affaire Firmin Mahé s'est terminé. Dans le box des accusés quatre soldats accusés d'avoir de sang froid assassiné un ivoirien soupçonné d'être un bandit. Tout le long du procès, ce ne fut que justification et même l'honneur des agissements de l'armée française en Côte d'Ivoire. Le jugement rendu est quasiment une absolution pour ce crime, car les peines de prison sont toutes assorties de sursis. Rappelons que l'armée française est responsable de la mort de plusieurs dizaines de manifestants à Abidjan et qu'aucun procès n'a eu lieu !

Paul Martial

GABON : Interview du Dr Bruno ELLA

Le Dr Bruno ELLA est le président de la Convention de la Diaspora Gabonaise.

AEL : depuis quelques temps, la mobilisation est importante au Gabon. Pouvez-vous nous faire l'historique de la bataille pour la conférence nationale?

Dr Bruno Ella : Pour comprendre la situation actuelle, il faut remonter au minimum à l'année 2009 et à la mascarade électorale qui a porté au pouvoir Ali Bongo, suite au décès de son père, Omar Bongo, qui régnait sur le pays depuis 1967. Au vu des conditions dans lesquelles Ali Bongo est arrivé au pouvoir et du contentieux de son père, on aurait pu s'attendre à ce que ce dernier relève le défi en gouvernant avec mesure et intelligence. Les Gabonais ont eu droit à tout le contraire :

- réformes constitutionnelles concentrant encore plus de pouvoirs entre ses mains
- nombreuses violations des droits civils, civiques et politiques
- dépenses somptuaires et stériles hors de tout réel contrôle, certaines confinant au détournement des deniers publics
- précarisation et paupérisation accrues des populations
- etc...



Dans un tel contexte de frustrations, la tension socio-politique n'a pu que croître inexorablement. Au point que dès le début de l'année 2011, la société civile avait lancé un appel à une concertation nationale afin de proposer un ensemble de solutions pour sortir de la crise chronique qui sévissait déjà à l'époque. Loin de répondre à cet appel, le pouvoir a persisté dans ses pratiques condamnables, alimentant ainsi une crise sociale de plus en plus aiguë. Constatant que nous étions assis sur un volcan, la CDG, la société civile regroupée dans le mouvement Ça Suffit Comme Ça ainsi que des représentants de l'opposition politique gabonaise se sont concertés du 30 juin au 3 juillet afin de mener une réflexion commune sur les causes de la crise et sur des solutions pour une sortie de crise durable.

C'est en s'inspirant très largement des travaux de la société civile et de son expérience du terrain que s'est imposée la nécessité d'une conférence nationale souveraine pour sortir de cette crise par la voie pacifique capable d'absorber toutes les frustrations dues à la mauvaise gouvernance et à privation des libertés fondamentales. Il faut préciser qu'une précédente conférence nationale s'était déjà tenue en 1990 en vue de mettre fin à la grave crise socio-politique qui tenait du règne de son père. Mais elle s'était soldée par un échec du fait qu'elle n'était garantie du caractère : en d'autres termes, les actes de cette conférence nationale de 1990 n'avaient valeur que de propositions que le pouvoir était libre de retenir ou non. La CDG, la société civile regroupée dans le mouvement Ça suffit

comme Ça et l'opposition politique gabonaises, tirant les leçons de cet échec, insistent donc sur la nécessité du caractère souverain de cette nouvelle conférence nationale. Depuis cet été, une large majorité de Gabonais a marqué son adhésion à cette proposition.

AEL : le pouvoir actuel semble aujourd'hui en panique en convoquant tout azimut les opposants, y a t-il des signes qui indiquent le malaise du régime?

B.E: La réaction de refus du pouvoir actuel était malheureusement prévisible. Pourtant un simple coup d'oeil sur l'issue de certaines révolutions récentes montre qu'à l'évidence il y va aussi de son intérêt que cette conférence nationale souveraine se passe dans les meilleures conditions. Au contraire, le pouvoir déploie depuis cet été toute une batterie de mesures, des plus violentes aux plus iniques, pour en empêcher la tenue.

Parmi les réactions les plus condamnables, on peut citer la répression sanglante d'un meeting le 15 août dernier, répression ayant occasionné un décès et de nombreuses blessures sous les balles des forces de l'ordre.

On peut aussi déplorer de nombreux actes d'intimidation des leaders de l'opposition politique réelle et de la société civile engagée.

L'un des exemples les plus flagrants est celui de Marc Ona Essangui. Coordinateur du mouvement Ça suffit comme ça, coordonnateur national et membre du comité de pilotage international de la coalition Publiez ce que vous Payez, ce dernier est la figure de proue de la société civile engagée dans la lutte pour la démocratie au Gabon. Il fait l'objet d'un harcèlement médiatique et judiciaire : constamment calomnié dans les journaux proches du pouvoir, il a été également menacé de mort à plusieurs reprises et victime de poursuites judiciaires abusives pour ne pas dire propres aux régimes dictatoriaux. Le fait le plus récent est qu'il fait l'objet d'une citation directe au tribunal de Libreville ce 26 décembre 2012 pour des motifs fallacieux. Nous suivons de très près cette nouvelle forfaiture car, si l'on en croit certaines informations diffusées par les médias du pouvoir, ce dernier n'a pas l'intention d'en rester à cette convocation et semble vouloir aller plus loin. Nous espérons que la mobilisation tant au niveau local que des soutiens à l'étranger convaincra le régime de non droit d'Ali Bongo à ne pas franchir la ligne rouge qui pourrait mener le Gabon vers une levée du verrou de la violence légitime mais sans contrôle.

AEL : il est difficile pour nous d'avoir une visibilité au Gabon. Les potentiels remplaçants d'Ali Bongo ont souvent été dans les gouvernements du père Bongo. Qui sont les opposants les plus crédibles?

B.E: Il est vrai que la plupart des chefs de partis de l'opposition ont à un moment ou à un autre collaboré avec le défunt Omar Bongo. Quelles que soient les raisons qui ont pu amener les uns et les autres à accepter de participer à l'un de ses gouvernements, il est difficilement contestable que ce convivialisme a été mal vécu par la population au point de longtemps nourrir une désaffection profonde de cette dernière pour l'ensemble de sa classe politique. Tant et si bien qu'aujourd'hui nous en sommes arrivés à une situation paradoxale où le leader d'opposition qui, aujourd'hui, a incontestablement la plus grande capacité de mobilisation est André Mba Obame, ancien bras droit d'Omar Bongo et ancien ami intime d'Ali Bongo. Mais de multiples interrogations sur son état de santé jettent des doutes sur son avenir politique et ouvrent ainsi le jeu pour les autres chefs de partis d'opposition.

Françafrique

Ce serait toutefois une erreur de limiter les potentiels remplaçants d'Ali Bongo aux seuls chefs actuels des partis d'opposition. Dans la plupart des partis, y compris au Parti Démocratique Gabonais (PDG), le parti au pouvoir, bien des cadres compétents et jouissant d'une certaine virginité peuvent constituer une alternative crédible. Il en est de même pour nombre de leaders de la société civile.

En fait, il faudrait se garder d'analyser la situation actuelle avec une grille de lecture des années 1990 ou même 2000 où le jeu politique était verrouillé

AEL : Y a-t-il une gauche radicale au Gabon? Si oui, pouvez-vous nous en parler?

B.E: Une lecture de l'échiquier politique gabonais en termes de gauche et de droite n'est plus opérante au Gabon depuis 1964, avec l'échec du coup d'Etat qui visait à mettre fin à la dérive autoritaire du président de l'époque, Léon Mba, et surtout depuis l'institution du parti unique par Omar Bongo à son arrivée officielle au pouvoir, en 1967. La restauration formelle du multipartisme en 1990 n'a quasiment rien changé à cet état de fait. En effet, l'un des principaux problèmes des partis politiques au Gabon, c'est qu'ils reposent trop souvent presque exclusivement sur la personne de leur dirigeant-fondateur ; la référence éventuelle de nos partis politiques à une idéologie ne se reflète guère dans leur vie et leur action politiques. On peut d'ailleurs noter que parmi les nombreux partis se réclamant du socialisme, seul le Parti du Peuple Gabonais (PGP) est membre de l'Internationale socialiste.

AEL : Pourquoi la gauche gabonaise ne dénonce pas les ambiances xénophobes à l'égard des Etrangers africains au Gabon. Est-il vrai qu'à l'aéroport Léon Mba, il est écrit en gros ' gabonais d'abord ' ?

B.E: Cette question n'est pas si simple.

Il convient tout d'abord de rappeler qu'une part importante de Gabonais a des origines étrangères et ne fait l'objet d'aucune forme de discrimination. En outre, il est indéniable que le Gabon a longtemps été une terre d'accueil de populations immigrées venues de toute l'Afrique, et même au-delà, chercher fortune et qui, au fil du temps, ont fini par s'établir sur cette terre.

Concernant l'expression "Gabonais d'abord", elle est inexacte. La vraie inscription qu'on peut lire à l'aéroport de Libreville, mais aussi dans d'autres bâtiments publics, est "Gabon d'abord". Cette antienne date de la période de l'indépendance du Gabon et n'est rien d'autre qu'un appel à tous les Gabonais à privilégier l'intérêt général plutôt que les considérations personnelles. Il n'est donc pas juste de la rapprocher de certains slogans de l'extrême-droite française ou d'autres pays comme certains s'y risquent parfois.

Ceci dit, on ne peut nier qu'il y a actuellement une atmosphère de vive défiance envers certaines catégories d'étrangers. Mais il ne faudrait se tromper ni sur sa signification ni sur ses causes réelles.

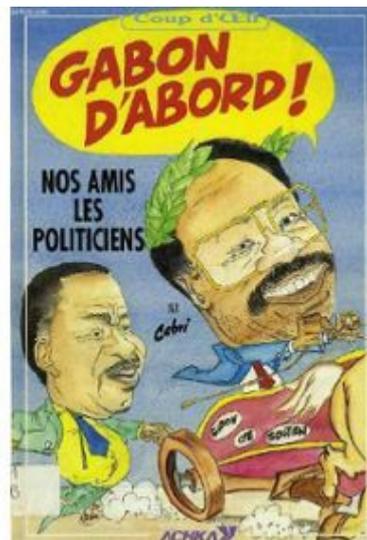
Parmi ces causes, on peut rappeler que les autorités politiques de ce régime ont souvent instrumentalisé la question des étrangers d'au moins deux manières :

- en faisant d'eux les boucs émissaires des difficultés économiques et sociales que subit le Gabon, les livrant ainsi à la vindicte populaire pour mieux mettre le voile sur les incohérences de leurs choix politiques et leur incompétence
- en impliquant beaucoup d'entre eux dans les fraudes

électorales massives auxquelles ce pouvoir a l'habitude de se livrer

Mais cette problématique a pris une nouvelle dimension avec l'arrivée contestée au pouvoir d'Ali Bongo en 2009. Ce dernier a nommé à nombre de postes parmi les plus sensibles et stratégiques de l'Etat des personnes dont les conditions d'accès à la nationalité gabonaise paraissent particulièrement douteuses à la majorité des Gabonais. On compte plusieurs de ces personnes parmi les plus proches collaborateurs d'Ali Bongo à la présidence de la République, c'est à dire au cœur même de l'Etat. Or, dans le système politique hyper présidentieliste que subit le Gabon, ils (ces personnalités aux origines douteuses) ont souvent plus de pouvoir que les ministres de la République et ils ne se privent pas de le montrer en narguant le peuple. Pour démonstration, celui qui conduit Marc Ona Essangui au tribunal par une citation directe et arbitraire n'est autre que M. Liban Soulema, le chef de cabinet d'origine somalienne d'Ali Bongo, qui règne de tous ses abus à la présidence de la république gabonaise.

Ali Bongo a également mis en place un ensemble d'agences nationales, des structures faisant de facto office de gouvernement bis et ne rendant compte qu'au seul Ali Bongo : plus de 80% de son personnel est composé d'étrangers dont l'acquisition de la nationalité est fondée sur le clientélisme politique et la corruption ! où a-t-on vu cela dans un pays digne d'une république ?



Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'Ali Bongo lui-même et depuis très longtemps fait l'objet d'interrogations sur ses origines familiales. Avérés ou non, nous le considérons comme un gabonais dès lors que son enfance au Gabon est connue de tous. Mais ces doutes reviennent et amplifient chez beaucoup de Gabonais le sentiment que leur pays est aux mains des étrangers qui plus est arrogants.

Si on replace le tout dans un contexte de mauvaise gouvernance, de corruption généralisée, de détournements massifs des deniers publics et de graves injustices sociales et économiques dont nombre de ces personnes sont des acteurs de premier plan, on comprend mieux pourquoi la question des étrangers est devenue si sensible au Gabon. C'est humain et c'est un réflexe de survie devant autant de violence exercée sur un peuple aussi tolérant que celui du Gabon.

AEL : le mouvement peut-il conduire à une alternance crédible au Gabon?

B.E: Notre ambition ne se limite pas à une simple alternance consistant essentiellement à changer de têtes au sommet sans toucher aux fondements du système actuel et de ses dysfonctionnements. Notre conviction est qu'il faut aller bien plus

loin en procédant à la refonte complète de nos institutions pour l'instauration d'un Etat de droit digne qui soit au service des citoyens et qui contribue de manière durable au développement ainsi qu'à la restauration d'une véritable vie démocratique. La conférence nationale souveraine est objectivement le cadre idéal pour effectuer ce travail.

Comme indiqué plus haut, la situation socio-politique est extrêmement tendue et peut gravement dégénérer à tout moment. La CDG et le mouvement Ça suffit comme Ça militent ardemment pour la tenue d'une conférence nationale souveraine car nous sommes convaincus que c'est le seul moyen de sortir de manière pacifique de la grave crise que connaît ce pays depuis 2009. Personne n'a intérêt à ce que nous échouions à faire adopter cette voie de sortie pacifique. Pas même le pouvoir actuel : l'histoire récente du nord et de l'ouest du continent africain devrait le ramener à la raison.

AEL : La francafrique est bien implantée au Gabon. Les entreprises françaises ont beaucoup d'intérêt au Gabon. Pensez-vous qu'elles suivent attentivement ce qui se passe au Gabon? Ali Bongo représente t il pour eux la continuité donc la défense de la francafrique ?

B.E: Le moins que l'on puisse dire est que la Françafrique est bien présente au Gabon. Elle y a même son coeur selon nombre d'observateurs. L'une de ses manifestations a été le rôle prépondérant de certains grands groupes français dans l'adoubement d'Ali Bongo comme candidat de la France aux dernières élections présidentielles de 2009. On peut bien sûr expliquer en très grande partie ce soutien par la conviction que c'est le meilleur moyen de préserver leurs intérêts. Nous pensons qu'ils se trompent lourdement. Leur intérêt n'est pas de soutenir un régime qui contribue activement à la paupérisation croissante de son peuple et de prendre ainsi le risque de subir de plein fouet les conséquences dramatiques d'une réaction populaire violente. C'est très maladroit et d'une inintelligence désastreuse car tous les indicateurs le démontrent.



Plus de 50 ans après l'indépendance, il est temps de voir évoluer intelligemment les relations entre la France et le Gabon. Il y a beaucoup de gabonais qui sont liés à la France et beaucoup de français liés au Gabon. Si cette réalité ne peut pas convaincre les deux parties à trouver plutôt des solutions dignes de ce nom à un pays qui ne mérite pas autant de mépris sur le plan de la dignité humaine, alors je doute du sens que nous donnons aux valeurs qui distinguent la France du reste des grandes puissances de ce monde. Nous prenons au mot le point numéro 58 du projet présidentiel de François Hollande dans lequel il s'engage à lutter contre la Françafrique et à promouvoir de nouvelles relations plus équilibrées entre nos deux pays et

mutuellement profitables à leurs deux peuples. La CDG est bien consciente que c'est loin d'être la première fois qu'un nouveau président français prend ce genre d'engagement mais elle ose espérer que la sincérité qui doit caractériser un chef de l'Etat d'un pays aussi sérieux que la France prendra le dessus sur les euphories trompeuses et sédatives des campagnes électorales.

AEL : Quelles sont les priorités pour les Gabonais? Quels sont les états actuels des infrastructures notamment hospitalières, éducatives?

B.E: La priorité des Gabonais est de vivre décemment et dans la dignité. Une enquête publiée en octobre dernier par l'institut Gallup est à ce sujet édifiant. Selon les résultats de cette étude menée dans 148 pays dans divers domaines d'ordre social, sanitaire et institutionnel, il s'avère, par exemple, qu'en 2011 :

- 70% des Gabonais ne mangent pas à leur faim dans un pays béni d'une forêt équatoriale

- 61% n'a confiance ni dans la justice ni dans les forces de l'ordre

Des résultats proches, dans cette étude, de ceux de pays ravagés par la guerre tels que la RDC ou l'Afghanistan !!!

La plupart des indicateurs sociaux et sanitaires sont dans le rouge. Même un indicateur a priori positif comme celui du taux d'alphabétisation (plus de 90%) cache mal de gros manques en termes de structures éducatives (classes surchargées, taux d'échecs élevé, etc...)

L'une des préoccupations premières des Gabonais est la cherté de la vie. Ce qui ne peut pas surprendre car Libreville est régulièrement classée parmi les villes les plus chères du monde alors que le pouvoir d'achat des populations ne cesse de se dégrader.

Selon les chiffres officiels le taux de chômage oscille autour de 20% mais personne n'y croit vraiment : le taux de chômage réel est sans doute plus proche du double ; plusieurs études estiment même qu'entre 40 et 60% des Gabonais actifs tirent tout ou partie de leurs revenus de l'informel

Là encore, nous sommes convaincus que la Conférence nationale souveraine sera un instrument utile et efficace pour remettre l'économie gabonaise sur les rails d'un développement réel et pour s'assurer d'une gestion des ressources au mieux des intérêts du Gabon et des populations sans que ce redressement soit un écueil pour ses partenaires, bien au contraire.

Propos recueillis par **Moulzo**



RWANDA : Interview d'Adelaïde MUKANTABANA

Adelaïde MUKANTABANA est Présidente de l'Association Cauri à Bordeaux.

<http://asso-cauri33.over-blog.com/>



AEL : Bonjour Adelaïde, pouvez-vous nous parler de l'association CAURI, de son histoire ainsi que de ses objectifs aujourd'hui?

Adelaïde Mukantabana : Lorsque la France préparait l'opération Turquoise à la fin du mois de juin 1994, à Bordeaux il y a eu une action de protestation contre le départ des militaires. Beaucoup de citoyens étaient convaincus que c'était non seulement trop tard, mais aussi l'objectif n'était pas celui avancé. La plupart savaient que la France repartait secourir ses alliés. En effet l'armée rwandaise et le gouvernement intérimaire étaient dans une débandade totale face à l'armée du FPR. Ce groupe a continué dans la région bordelaise des actions sur le génocide des Tutsi, sous le nom de collectif girondin pour le Rwanda, à la tête duquel, il y avait Gilles Durou, qui, malheureusement est décédé en 2003. Ce collectif a organisé des conférences notamment avec la journaliste belge Colette Braeckman, l'historien Jean-Pierre Chrétien.

Après la mort de Gilles, nous avons essayé de remonter la pente en créant l'association qui a pour objectif évidemment d'informer l'opinion publique sur la réalité du génocide celui-ci nous conduisant obligatoirement à aborder les rapports entre l'Afrique et la France. Je cite une phrase de nos statuts : *Sensibiliser l'opinion sur les rapports entre la France et l'Afrique*

afin que la politique africaine de la France soit soumise au débat public. Agir contre les risques de banalisation des actes et des discours génocidaires.

Nous nous efforçons avec nos petits moyens de lutter contre l'oubli, le négationnisme et de soutenir les survivants. Nous travaillons avec les associations qui œuvrent dans le même sens, notamment Survie, Ibuka.

AEL : Cauri a organisé le 6 octobre 2012 à Bordeaux une projection-débat autour du film *Tuez-les tous ! Histoire d'un génocide sans importance* de Raphaël Glucksman, David Hazan et Pierre Mezerette. Dix huit ans après le génocide des Tutsi du Rwanda, pensez-vous que les Français soient encore très peu au courant de ce qui s'est passé et du rôle de leur pays pendant le génocide ?

A. M. : Au sein de notre association nous essayons d'abord de nous informer, c'est-à-dire, d'éplucher la presse, de suivre les enquêtes et de lire les livres qui sortent sur le sujet. Le constat est tel qu'en France il y a eu une désinformation accompagnée d'une sorte de négationnisme d'État. Volontairement le pouvoir a jeté un brouillard épais sur ce génocide pour se dédouaner de son implication. Très peu de journalistes ont courageusement approché la vérité, et quelques citoyens apportent leur contribution comme ces jeunes gens qui ont réalisé ce documentaire. Ça fait donc partie des engagements des militants de Cauri de relayer l'information, c'est pour cela que nous organisons souvent des projections et des débats.

AEL : Est-ce l'histoire, notamment l'histoire coloniale qui explique ce qui s'est passé ? La Belgique pendant la colonisation et la France sont-elles au cœur du processus qui a conduit à cette terrible tragédie ?

A. M. : Chacun a sa part de responsabilité : la colonisation étrangement liée à l'évangélisation ont toutes les deux conduit la société rwandaise à un schéma racial, principalement en installant la mention ethnique sur la carte d'identité avec et en montant les uns contre les autres. La France arrive au Rwanda avec un peu de retard, elle s'installe comme une puissance post-coloniale, elle commence par signer les accords de coopération militaire sous le président Giscard tout au début du régime Habyarimana en 1975, et à partir des années 80 avec le président Mitterrand, les relations deviennent très fortes, les liens d'amitiés sont purement familiaux. Après l'attaque du FPR en 1990, le président français fait semblant d'appuyer le processus de démocratisation, (ce processus pouvait nous éviter la catastrophe) alors qu'en réalité il protège la liaison dangereuse avec un régime visiblement totalitaire à qui il fournit

un soutien militaire et diplomatique. Je pense que Paris ne pouvait pas ignorer l'existence de la carte d'identité, du système des quotas, du régionalisme ou du problème des réfugiés tutsi des années 1959.... Au nom de l'amitié, de la francophonie, et de la volonté d'inscrire le Rwanda dans son pré carré, le pays des droits de l'homme s'est retrouvé au cœur d'un crime contre l'humanité.

AEL : En 1994, le fait que l'éthnie soit inscrite sur les cartes d'identité a contribué au massacre de masse des Tutsi du Rwanda. La programmation en amont en fait un génocide. Y a-t-il dans le monde d'autres cas où l'inscription de l'éthnie sur les cartes d'identité existe ? Faut-il définitivement l'abolir si c'est le cas?

A. M. : Actuellement au Rwanda c'est fait, la carte d'identité avec la mention ethnique n'existe plus. Existe-t-elle ailleurs dans le monde ? Je ne sais pas mais si c'est le cas, c'est quelque chose qu'il faut combattre. En avril 1994, pendant le génocide cette carte a été un outil de repérage des Tutsi sur les barrières ou ailleurs, où les Tutsi pouvaient échapper aux tueries comme dans les villes. Elle n'a pas beaucoup servi dans des villages parce que les gens se connaissaient d'emblée. Tout au long des deux Républiques, c'est-à-dire depuis l'indépendance, la carte d'identité a été un instrument d'exclusion des Tutsi. Elle a été utilisée pour appliquer les quotas ; pas de Tutsi dans l'administration, un Tutsi ne pouvait pas être nommé maire d'une commune (à l'époque ça s'appelait bourgmestre, ceux-ci étaient nommés directement par le président de la République), pas de Tutsi dans l'armée (je reviens un peu en arrière, ce n'était pas possible que la France ne sache pas que l'armée d'Habyarimana était mono-ethnique), un ou deux Tutsi dans le paysage universitaire... il ne faut pas oublier que cette fameuse carte, en 1973, lors de la chasse aux Tutsi dans les écoles et les bureaux, était demandée, il ne faut pas oublier non plus qu'elle était demandée pour se faire faire un passeport, un document pour sortir du pays. Je dis ça pour souligner aussi que nous étions des prisonniers du régime, on a tendance à l'oublier, souvent, on me demande pourquoi nous n'avons pas fui ce régime ?

AEL : Les tribunaux populaires « gacaca » ont-ils permis la réconciliation ou ont-ils surtout permis aux victimes de commencer le deuil de leurs proches tués pendant le génocide?

A. M. : Avant de parler des gacaca, je voudrais dire que le deuil est impossible, non seulement on ne peut pas faire le deuil dans un contexte si extrême, mais encore les gacaca ne le permettent pas. Il y aurait peut-être d'autres moyens pour

accompagner ce que j'appellerai une probable reconstruction des survivants en les aidant, par exemple, à accomplir des rituels aux morts, à s'insérer dans la société, à aller à l'école, à accéder aux soins (la plupart ont été gravement endommagés physiquement).

Au départ l'idée même des gacaca me semblait insultante pour la mémoire des morts, petit à petit je me suis résignée en me disant que vaut mieux ça que rien. J'avais dans mes souvenirs ce qu'étaient les gacaca : des sortes de tribunaux traditionnels comme le nom l'indique qui se tiennent sur l'herbe pour régler des petits conflits, des petits vols entre voisins, entre les familles ou les habitants d'une même colline. C'est pour cela qu'au début, je me suis dit qu'on se moquait de nous : juger celui qui a tué mes enfants, mon père, mes frères, mes sœurs dans le gacaca était une injure à leur vie ! A ma survie ! Il a fallu que je me rende à l'évidence, tout comme les autres survivants d'ailleurs, le constat était amer mais c'était comme ça, le Rwanda ne pouvait pas assumer seul une justice presque populaire où plus de la moitié de la population hutu a trempé dans les tueries. Concernant la réconciliation, c'est pareil : les Rwandais n'ont pas d'autres choix que de revivre ensemble. Dire que les gacaca ont permis la réconciliation, ça me semble, encore une fois, léger comme tissu social. Je souhaitais que les gacaca fassent un recensement des victimes, qu'ils établissent des listes des disparus à chaque colline, ça n'a pas été fait ; et pour les procès, j'ai eu l'impression que les bourreaux devaient faire des aveux, ensuite pouvaient être libres. Il y a eu quelques condamnations à mon sens très symboliques. Par conséquent cette réconciliation est automatiquement symbolique. Et encore une fois, il n'y a pas vraiment eu de protection de témoins, ce qui fait qu'il y a eu plusieurs assassinats liés au gacaca, alors que ces témoins étaient très rares, vu le nombre de rescapés du génocide sur les collines, il faut noter qu'il y a des familles qui ont été entièrement décimées.

AEL : Les expatriés tutsi n'ont pas eu la possibilité de participer à ces gacaca. Pourtant, ce travail est nécessaire pour toutes les victimes. Est-ce la raison pour laquelle Cauri veut un mémorial du génocide des Tutsi du Rwanda en France ?

A. M. : Non, ce n'est pas parce que je n'ai pas participé au gacaca que je souhaite un lieu de mémoire dans ma commune de résidence. En principe les gacaca étaient ouverts à tout le monde, je n'y étais pas physiquement mais je me tenais informée de ce qui s'y passait. Cauri se bat pour la mémoire des victimes : pour les militants, un mémorial serait une vraie reconnaissance de ce génocide, ce qui pour eux serait un grand pas en avant dans un pays qui est infiniment lié à ce crime.

Pour moi, je pense que je me sentirai citoyenne de ce pays à part

entière. Jusqu'à maintenant, je suis juste naturalisée française mais c'est comme si mon pays d'adoption, si je peux l'appeler ainsi, me refusait la moitié de moi-même, mon passé, mon histoire, mon statut de victime. Le jour où j'aurais ce souvenir, (je ne réalise pas encore, le chemin est sans doute encore très long), ce jour-là, je penserais que la France et le Rwanda se sont réconciliés et que, moi, je peux être fière d'être française, la société m'aura reconnue. J'imagine parfois ici, en France, un mémorial inauguré par le président de la République. Cela signifierait que l'État français reconnaît sa responsabilité dans le génocide des Tutsi : d'octobre 1990 à novembre 1994 : soutien militaire, diplomatique, politique aux génocidaires. Ce serait un acte politique authentique.

AEL : Le rapport des juges Trévidic et Poux ont mis à plat le travail biaisé du juge Bruguière. Aujourd'hui, le rôle de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda est pointé du doigt et cette piste est crédible. Pourtant, les politiques français, de gauche comme de droite, parlent d'une seule voix pour défendre la France. Que faut-il faire pour que la France accepte de voir la réalité en face ?

A. M. : je ne sais pas exactement ce qu'il faut faire : continuer les luttes sans doute, unir nos forces, ne pas perdre espoir en se disant que nous sommes sur la bonne voie que la vérité finit par triompher ! Le travail du juge antiterroriste Bruguière, c'était purement un négationnisme d'État, celui de son successeur, Trévidic, montre bien qu'il y a des gens intègres dans ce pays. Alors, que la gauche et la droite parlent d'une seule voix, ça ne doit pas nous faire peur ou nous faire reculer. On va continuer les luttes avec ceux et celles qui veulent vraiment l'honneur de la France et qui se battent pour que cette tradition de magouille et d'impunité s'arrête.

AEL : Certains criminels rwandais sont aujourd'hui en France. Pourquoi ne sont-ils pas arrêtés ? La France protège-t-elle les auteurs d'un génocide reconnu ?

A. M. : C'est une bonne question. Je ne sais pas si la France protège les présumés génocidaires rwandais ; en tout cas elle ne fait rien pour qu'ils soient inquiétés... vu le nombre de personnes qui figurent sur Interpol et qui résident tranquillement sur le territoire français, y exercent un métier, et même la médecine où je pensais qu'il fallait faire le serment d'Hippocrate. L'éthique ne touche même pas l'église ; il y a des prêtres rwandais qui, malgré les plaintes, continuent de célébrer le culte. Il y a même des plaintes qui datent de 1995. Si ce n'est pas de la protection, c'est sûr qu'il s'agit d'une mauvaise

volonté d'instruire les dossiers, je peux dire ceci puisque dans le cas contraire la procédure ne tarde pas : je pense à notre procès avec Munyemana, notre action devant l'hôpital où il travaille a été considérée comme une atteinte à sa présomption d'innocence et le jugement est tombé en moins d'un an.

AEL : Paul Kagamé lors de sa visite en France en septembre 2011 a déclaré dans *Libération* qu'il avait parlé avec les officiels français de l'avenir et qu'il ne fallait pas se laisser piéger par le passé. Au nom de la politique et des relations commerciales, n'avez-vous pas peur que le rôle de la France dans le génocide soit définitivement enterré y compris par le pouvoir rwandais actuel ?

A. M. : Je suis une analphabète politique, je me dis que tout est possible. Cependant, dans le cas d'un génocide, j'espère qu'aucune raison ne prévaudra sur l'ampleur du crime et que rien ne pourra couvrir la responsabilité française. Je l'espère parce qu'il y a des travaux accomplis par des Rwandais qui ont déjà vu le jour, notamment le rapport Mucyo et celui de Mutsinzi. Je l'espère encore plus fort, parce que je sais qu'il y a aussi des citoyens, des militants et des journalistes français qui ne laisseront pas une telle chose se produire.

AEL : *Afriques en lutte* se bat pour qu'on enquête sur les responsabilités françaises dans le génocide au Rwanda et l'assassinat de Thomas Sankara. C'est au cœur de ses objectifs comme de celui d'autres organisations comme Cauri, Survie, GMIF[1] et de personnes privées . Comment faire pour faire converger nos luttes et aboutir à une reconnaissance du rôle de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda ?

A M : Une chose est sûre, il faut faire converger nos luttes, comme je l'ai dit plus haut, il faut unir nos forces. Comment faire ? Là, c'est un beau début, nous venons de nous rencontrer, il faut continuer, ne pas s'endormir, rien n'est acquis. Nous devons nous rassembler. A nous de réfléchir ensemble, à nous de nous donner les moyens soit au sein d'un collectif, soit au sein d'une grande association. Nous devons penser à nous donner un ou deux objectifs pour ne pas éparpiller nos forces. Il faudra voir comment approcher les politiques et aussi comment inscrire les Africains dans cette démarche. Mais surtout continuer à nous informer, à informer l'opinion publique et à lutter contre l'impunité, il faut que le vœux « du plus jamais ça » soit une fois pour toute valable, il ne faut pas que ça se reproduise.

[1] Rwanda, Génocide Made in France

Propos recueillis par **Moulzo**

TOGO: Une dictature si utile

Le gouvernement de Faure Gnassimé tente des manœuvres qui apparaissent désespérées faces aux mobilisations populaires.

Ainsi il a proposé une large concertation, et donc invité les partis de l'opposition pour discuter de l'avenir politique du pays. A juste titre les partis d'opposition et le « Collectif sauvons le Togo », ont mis en préalable l'arrêt de la répression, la libération de toutes les personnes emprisonnées suites aux dernières manifestations.

Le gouvernement a refusé et donc tenu sa réunion de large concertation avec lui-même et quelques partis supplétifs qui remplaçaient pour l'occasion les plantes de décoration des colloques et séminaires qui se veulent prestigieux.

Cette réunion a proposé concernant le mandat présidentiel qu'il soit de 5 ans renouvelable une fois cette mesure n'étant pas rétroactive. Autrement dit la réunion de large concertation propose que Faure Gnassimé reste au pouvoir jusqu'en 2025 ! Un temps suffisamment long pour trouver d'autres artifices pour prolonger ad vitam aeternam le pouvoir de ce clan.



L'opposition ne désarme pas, de manière unitaire avec le collectif sauvons le Togo qui regroupe les partis politiques d'opposition ainsi que les organisations militantes de la société civile, elle organise les mobilisations qui se font multiples et présentent un caractère massif. Comme par exemple la manifestation le jeudi 20 septembre où des milliers de femmes vêtues de rouge sont descendues dans la rue pour exiger le départ de cette dictature qui ne dit pas son nom mais qui par contre continue les mêmes pratiques de répression depuis des décennies.

Ainsi lors de la manifestation du 15 septembre, le parti au pouvoir - le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) - a dépêchés des dizaines de miliciens armés de gourdin et de machettes qui ont attaqués les manifestants faisant de nombreux blessés dont certains sont dans un état grave.

Les organisations de défense des droits humains Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture au Togo (ACAT-Togo) et le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) ont demandé l'ouverture d'une enquête sur de tels agissements

qui ont bénéficié de la complicité des forces de police.



Faure, Eyadéma Fils

Après la prise de pouvoir par Eyadema Gnassimé qui a participé à l'assassinat du père de l'indépendance Sylvanus Olympio, le Togo n'a connu que la dictature et seule l'utilisation de politiques répressives féroces d'Eyadema puis de son fils Faure Gnassimé font perdurer ce système. Ce sont des centaines d'assassinats, des exilés et des familles déplacées qui sont victimes de ce pouvoir. Les détentions arbitraires et les tortures restent monnaie courante dans les geôles de l'armée et des commissariats. Malgré tout, la France continue à maintenir ses liens et sa coopération comme si de rien n'était et se contente comme, l'Union Européenne, de recommander des élections législatives transparentes fiables et apaisées. Un vœu déjà formulé lors de l'élection présidentielle qui a connu des fraudes systématiques et pourtant a été avalisée par les puissances occidentales.

Si des dictatures peuvent tenir aussi longtemps c'est aussi parce qu'elles sont soutenues par les pays du nord qui au-delà des mots et des condamnations de circonstance, voient dans ces gouvernements fantoches, les moyens de stabiliser le pays, permettant ainsi aux multinationales d'engranger leur profit dans les zones franches de Lomé et les mines de potasse du Togo.

Que penserait Bolloré, lui qui a bénéficié d'un arbitrage favorable de l'État togolais, dans un conflit commercial qui l'a opposé à la société Progosa, d'un renversement du pouvoir de Gnassimé ? Que penseraient les dirigeants des multinationales d'un gouvernement qui donnerait la priorité au bien être de sa population, qui serait vigilant dans la perception des impôts, qui exigeraient des transferts de technologies et refuserait le pillage de ses ressources, qui ne persécuterait pas les syndicalistes.

Vraisemblable que cette situation ne serait pas du goût de ces Messieurs pour qui la liberté c'est avant tout celle d'entreprendre et d'exploiter.

Paul Martial

SIERRA LEONE : La position du peuple

Nous publions une prise de position du PACM, qui nous paraît intéressante dans l'analyse des élections dans les pays africains et par les revendications qui y sont avancées.

Ce texte est tiré du site Internet Pambazuka

Le **Pan African Community Movement** (PACM) est une communauté pan africaniste de la base, nouvellement formée et qui comprend les jeunes, les étudiants, les femmes, les employés et les chômeurs de la Sierra Leone rurale et urbaine. Nous promovons et croyons en une idéologie panafricaine pour la libération totale de l'Afrique, son unité et sa transformation socialiste. Nous soutenons l'auto-émancipation et l'autodétermination des masses africaines opprimées et exploitées sur le continent et à l'étranger. Nous sommes opposés à la privatisation, au racisme, au sexisme, au néocolonialisme et aux guerres impérialistes par procuration en Afrique. Nous faisons partie de la résistance mondiale au néolibéralisme, la lutte pour une justice économique et sociale globale et le mouvement pan africaniste mondial.

A la veille du 17 novembre, jour des élections présidentielle, parlementaires et municipales en Sierra Leone, PACM croit que la démocratie signifie plus que des votations tous les cinq ans. Pour nous, la démocratie signifie une émancipation totale, l'implication et la réorganisation de la société dans la sphère aussi bien économique que sociale et politique. La démocratie n'est pas un évènement quinquennal, mais un processus de lutte pour que la population obtienne le bénéfice entier de son travail et la richesse de sa terre. Elle doit aussi obtenir l'émancipation totale et complète des femmes, les libérer des obstacles traditionnels arriérés et sociaux qui entravent leur progrès et doit garantir que le pouvoir politique est exercé par et pour le peuple.

La vérité c'est que depuis les élections de 2007, il n'y a guère eu de changement dans la vie de la majorité des gens de Sierra Leone. Plus de 70% de la population vit toujours dans la pauvreté, avec des violences structurelles, la corruption, l'inégalité. Les identités politiques demeurent inchangées ce qui fait des affirmations du président Koroma, qui dit "avoir apporté la transformation en Sierra Leone", des mensonges. Nous, membres du PACM, sommes horrifiés qu'aucun des partis politiques n'a inclus dans son manifeste un plan clair pour éradiquer l'analphabétisme. Le taux de 65% d'analphabétisme dans le pays est inacceptable. Il semble que le régime APC-SLPP soit content de perpétuer l'analphabétisme afin continuer à dominer la population et de régner en faveur de leurs intérêts et de ceux de leurs supporters étrangers, les grandes compagnies minières, les accapareurs de la terre, etc.

Nous, membres du PACM exprimons aussi une grande préoccupation concernant le silence de tous les partis politiques sur la question l'accaparement incontrôlé des terres à grande échelle par des multinationales de connivence avec nos dirigeants. Nous notons que cette tendance de aggrave la pauvreté, augmente la souffrance, la violence, la faim, les paysans sans terre, l'aliénation sociale et la perte des moyens de

subsistance parmi les paysans ruraux pauvres.

Le PACM note avec consternation le silence de la part des politiciens et des partis politiques qui n'abordent pas la question brûlante de la justice économique ou de savoir comment la population pourrait mieux profiter des extractions minières, du pétrole et d'autres ressources naturelles.

DEMOCRATIE LIBERALE OU DEMOCRATIE DE MASSE PARTICIPATIVE

Trois élections post-conflit n'ont pas apporté de changements fondamentaux dans la vie des gens ordinaires. La récente épidémie de choléra témoigne d'une négligence de l'APC-SLPP à l'égard de la population et dont ils doivent assumer l'entière responsabilité. L'approvisionnement pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux de la vie - eau, assainissement, soins de santé, nourriture, instruction et logement - a été négligé au profit d'une politique basée sur l'ethnicité, la corruption d'opposants politiques et la violence étatique à l'égard du citoyen ordinaire.

De plus, le PACM :

- condamne les actuels partis politiques et leur pratique persistante de politique basée sur l'ethnie. Les politiques identitaires ont débuté avec le colonialisme et il en est toujours fait usage par l'actuelle classe néocoloniale dirigeante afin de servir de puissants intérêts économiques et politiques ;
- fait appel aux citoyens ordinaires de la Sierra Leone pour qu'ils demandent des comptes aux "représentants élus". Nous faisons appel à la population pour qu'elle exige des rapports (mensuels) des députés au niveau des districts. Aujourd'hui, les députés ne sont intéressés que par leurs seuls intérêts personnels et ceux des grandes compagnies minières, les accapareurs de terre, etc. ;
- fait appel aux citoyens pour qu'ils exigent que toutes les lois soumises au parlement soient d'abord soumises à la population du district, discutées et votées avant que d'être votées au parlement, afin d'augmenter la participation démocratique de masse.
- presse aussi les citoyens de la Sierra Leone d'exiger une entière démocratisation et une responsabilité de toutes les institutions étatiques, y compris le judiciaire, le policier, le militaire, etc. ;
- demande aussi la possibilité pour les citoyens de destituer à tout moment un député, un conseiller, un maire ou même le président s'ils l'estiment inadéquat ou ne travaillant pas dans leur intérêt ;
- condamne toute tentative d'instigation ou de recours à la violence au cours des élections. Les jeunes ne sauraient être blâmés pour la violence quand ce sont les politiciens qui sont les véritables instigateurs à des fins égoïstes ;

- appelle les masses à lutter pour leurs propres intérêts ; eau potable pour chaque citoyen, des logements décents conformes à la dignité humaine, une instruction de qualité, des salaires décents, un environnement propre, etc. ;

- soutient que les travailleurs sont la clé de la transformation sociale. Les travailleurs doivent exiger une meilleure vie pour eux-mêmes et s'engager dans la lutte des classes, le processus par lequel les travailleurs exploités et corvéables à merci et la lutte des paysans contre l'exploitation par les propriétaires de banques, d'usines et de mines, exigent une distribution équitable de la richesse et la propriété collective des moyens de production. La victoire de la classe ouvrière mène toujours à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, des paysans et des masses en général.

- demande la reconnaissance pleine et entière du droit des travailleurs, une fin de la précarisation de l'emploi, des salaires qui permettent de vivre pour tous les travailleurs et le droit d'organiser et de former des syndicats ;

- demande la nationalisation de tous les minerais - gisements de fer, de rutile, de diamants, d'or, de pétrole, de gaz - et autres

domaines économiques stratégiques pour les mettre sous le contrôle des travailleurs et des communautés afin de servir les intérêts socio-économiques des gens ordinaires ;

- fait appel aux travailleurs pour qu'ils exigent des congés de maternité payés de six mois et obtiennent des crèches dans les places de travail;

- fait appel aux travailleurs, aux chômeurs, aux paysans, aux étudiants, aux jeunes, aux groupes de la base afin qu'ils élaborent une organisation de masse pour exiger l'intégralité de leur droits politiques, économiques et sociaux.

- fait appel aux masses de la Sierra Leone afin qu'elles défendent et luttent pour une société égalitaire et juste

A bas la violence électorale

Le Peuple uni ne sera jamais vaincu !

<http://www.pambazuka.org/fr>

CENTRAFRIQUE: La nouvelle donne française ne plait pas à Bozizé

Les images se suivent, et ne se ressemblent pas. Il y a un peu plus de quinze ans, en juin 1996, des manifestants avaient exprimé leur colère devant l'ambassade française à Bangui, la capitale de la République Centrafricaine (RCA). Ils avaient dénoncé l'intervention, au cours des semaines précédentes, de l'armée française dans leur pays. Au mois de mai 1996, une émeute avait éclaté parmi des soldats non payés depuis des mois. L'armée française avait alors bombardé des quartiers de la ville – Bangui – où des rebelles étaient censés se cacher. Cela provoqua la colère des opposants centrafricains.

Le 26 décembre 2012, une autre manifestation eut lieu devant l'ambassade de France à Bangui. Mais son caractère était différent. Cette fois-ci, ce furent des centaines de partisans du président en exercice – François Bozizé, arrivé au pouvoir en 2003 par un coup de force – qui allaient faire le siège de l'ambassade, en cassant des vitres. La raison de leur colère : la France officielle ne s'engageait pas assez résolument, à leurs yeux, du côté du pouvoir en place ; contre un mouvement rebelle armé, la « Séléka » (« Alliance ») qui a entamé une offensive militaire en RCA depuis le 10 décembre 2012. Les agences de presse citent des slogans des manifestants tels que : « *La France n'a pas respecté la convention de défense entre elle et la RCA.* »

Lors de la récente crise de décembre 2012, la France n'est pas restée passive. Alors qu'elle maintient normalement 250 soldats stationnés dans le pays (depuis octobre 2002 dans le cadre de la « mission Boali », censée contribuer à la stabilisation du pays aux côtés d'armées africaines), ce nombre fut porté à 600, à partir du 30 décembre.

Or, ce qui dérange les partisans du pouvoir en place, c'est la définition des tâches assignées à ces troupes. Le président François Hollande précisa aussitôt que la France n'intervenait pas « *pour protéger un régime* », mais uniquement « *pour protéger nos ressortissants et nos intérêts* ». Cette façon de dire que la France restait relativement indifférente aux problèmes du régime

de Bangui avec ses adversaires internes est un résultat direct des débats dans la classe politique française, suite aux événements de 1996. C'est précisément après l'intervention de Bangui de l'époque que des forces politiques, de droite comme de gauche, avaient considéré que les « intérêts français » ne recouvraient pas la nécessité de sauver la mise à tout prix à un président (à l'époque, Ange-Félix Patassé). Que la France n'avait même, rien à y gagner en l'occurrence, qu'il y avait donc quelques économies à faire pour le budget de l'État. Lionel Jospin, alors dans l'opposition (puis Premier ministre à partir de juin 1997), avait déclaré que le rôle de l'armée française n'était pas celui de « *gardes du corps du président Patassé* ». Beaucoup, à droite, avaient partagé ce point de vue. En conséquence de ce débat, la base militaire française de Bangui allait être fermée le 15 avril 1998. La France allait concentrer ses forces sur des positions plus stratégiques, telle que la base du Gabon.

Il reste, toutefois, un doute sur le non-engagement de la France dans les affaires intérieures de la RCA. Certains Français, en tout cas, y sont profondément impliqués. L'instructeur en chef de la Garde présidentielle de Bozizé est le « Gaulois » Francis Fauchart, auparavant en fonction au Gabon. Fauchart est employé par la société de mercenaires privée « EHC », dirigée par le prédécesseur de Fauchart à Bangui, l'ex-général français Jean-Pierre Perez. Cette entreprise « de sécurité » a d'ailleurs posé sa candidature pour « sécuriser » la mission d'instructeurs militaires de l'Union européenne au Mali, en 2013.

Les pouvoirs publics français resteront-ils sur leur position officielle de non-ingérence dans les affaires intérieures de la RCA (à défaut d'intérêts propres) ? Les prochaines semaines nous le montreront.

Bertold Du Ryon

EGYPTE: Les islamistes font le forcing constitutionnel!

Le nouveau pouvoir égyptien, conduit par le président Mohammed Morsi – élu à la mi-juin 2012 et issu des Frères musulmans – a-t-il atteint ses objectifs ? Provisoirement, on peut répondre par l'affirmative à cette question, suite à l'adoption de la nouvelle constitution présentée par la mouvance actuellement au gouvernement. Néanmoins, l'exécutif ferait bien de se garder de tout triomphalisme.

Le 22 novembre 2012, le président Morsi avait rendu public un décret, élargissant ses pouvoirs et mettant ses décisions à l'abri des recours en justice. De la sorte, le président avait tenté de casser le risque de blocage persistant, résultant de certaines décisions prises par des juges parfois proches du pouvoir antérieur. Ainsi la Justice avait-elle dissout, en juin 2012, le parlement qui avait été régulièrement élu fin 2011 (et dominé par les islamistes), au moment même où se préparait le second tour de l'élection présidentielle.

Le fait, pour Mohammed Morsi, de concentrer entre ses mains les pouvoirs exécutif, législatif et maintenant judiciaire apparaissait comme une lourde menace aux yeux de beaucoup d'Égyptiens. Au moment où les protestations montaient, le pouvoir issu des Frères musulmans mit une deuxième décision sur la table. « A la va-vite » et en l'absence de députés libéraux, coptes et de gauche (ayant décidé de boycotter les séances), la majorité islamiste vota le texte d'une nouvelle constitution. Son adoption, qui devait intervenir de façon extrêmement rapide – alors que le texte final sortit le 30 novembre 2012, un référendum devait être organisé dès le 15 décembre, ne laissant pas le temps pour un débat approfondi devait alors clore la période des « pouvoirs spéciaux » du président.

Ainsi plaçait-il les opposants face à un dilemme : ils devaient soit accepter l'approbation très rapide de la nouvelle constitution, ou alors admettre le maintien des pouvoirs spéciaux. Néanmoins, les critiques sur le texte constitutionnel continuaient. Celui-ci donne surtout des satisfactions symboliques aux islamistes, notamment par des références à la Charia (mais ces dispositions réitérent pour l'essentiel celles qui se trouvaient déjà dans la constitution antérieure de 1971 en y ajoutant toutefois des compétences d'interprétation données à des « experts » non élus). Le texte maintient, par ailleurs – en tant que gage à l'armée – le secret conservé jusqu'alors sur le budget de la défense. Et il rend toujours possible le jugement de civils devant des tribunaux militaires. Cependant, parmi les légères avancées positives, on trouve une limitation des mandats présidentiels mais cela reste à voir en pratique . En même temps, des passages de la constitution antérieure ont disparu qui consacraient, p.ex., l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre la traite d'êtres humains (article que certains islamistes considéraient comme un obstacle au mariage précoce de leurs filles par les familles).

A partir du 05 décembre 2012, des affrontements eurent lieu autour des bâtiments de la présidence égyptienne, entre adversaires et partisans du pouvoir et firent neuf morts (dont un militant pro-Frères). Des témoignages font état de tortures exercées sur leurs adversaires par des militants des Frères musulmans. La Garde présidentielle, qui est sous le contrôle de l'armée, avait auparavant laissé des manifestants accéder aux alentours de la présidence. Dimanche 09 décembre, l'armée se fit enfin entendre : elle demanda aux deux parties en présence « de dialoguer », tout en maintenant l'ordre public. Le même jour, cinq

avions de chasse survolèrent le centre du Caire à basse altitude.

En réaction à la pression grandissante, le président Morsi recula partiellement. Ainsi abandonna-t-il de lui-même, le samedi soir (08 décembre), ses nouveaux pouvoirs élargis... mais tout en maintenant le référendum du 15 décembre. Ce dernier fut finalement organisé sur deux jours, les 15 et 22 décembre. En parallèle, il annonça la suspension de plusieurs nouvelles taxes, pesant sur des produits de première nécessité, afin de tenter de restaurer une popularité entamée. Cette annonce était accompagnée de celle de l'augmentation d'une autre taxe, celle sur la bière, qui se trouve triplée d'un coup. Cela constitue un geste symbolique d'ordre idéologique pour les islamistes.

De toute façon, le pouvoir « frériste » devra composer avec l'armée. Celle-ci peut cohabiter avec un exécutif islamiste mais veillera bien à ce que certaines lignes jaunes ne soient pas franchies... et notamment à ce qu'on ne touche pas à son pouvoir économique. Selon les sources, les militaires contrôlent entre 25 % et 40 % de l'économie du pays.

L'Égypte vient de traverser une période de tension intense, qui s'est provisoirement clos par les résultats du référendum. Lors du vote du 15 décembre, dans les grandes villes, 56 % des électeurs auraient approuvé le nouveau texte constitutionnel ; le 22 décembre, lors du vote dans les campagnes, 71 % des électeurs ruraux auraient fait de même. Le taux global d'approbation serait ainsi de 63,8 %. Ces résultats, surtout ceux des villes, ont fait l'objet de nombreuses contestations. Surtout, le taux global de participation au vote ne dépassant pas un tiers des électeurs-électoratrices inscrits, le pouvoir aurait tort de crier au triomphe. Lors des affrontements dans les jours précédant le référendum, il a vu une coalition d'adversaires (libéraux bourgeois, socialistes, femmes, coptes...) se liquer contre lui.

Les islamistes, qui restent une force ancrée dans la société, n'ont certainement pas dit leur dernier mot. Les opposants, les démocrates, les progressistes et les syndicalistes non plus ! Le FMI, à son tour, a pressé – ces derniers temps - le pouvoir exécutif à boucler rapidement la constitution, pour organiser des élections législatives dans la foulée. Ces élections auront lieu, elles sont maintenant prévues pour la fin février 2013. L'intérêt du FMI derrière cette demande consistait, surtout, à voir les autorités égyptiennes « légitimées » pour adopter rapidement des « mesures impopulaires, mais économiques nécessaires ». Ce qui ne promet point des lendemains qui chantent mais certainement de futures luttes sociales.

Bertold Du Ryon

HOMOPHOBIE : Cacher la faillite de pouvoirs corrompus

On assiste depuis quelques années à une résurgence des idées et parfois des actes de haine contre les homosexuels en Afrique.

Plusieurs arguments sont avancés pour dénigrer à certains le droit de vivre librement et parfois même le droit de vivre tout court. L'homosexualité ne ferait pas partie de la culture africaine, elle aurait été importée ou imposée, c'est selon, par l'Occident. Bref, la lutte contre les gays et lesbiennes se pare du voile de l'anticolonialisme, voire même de l'anti-impérialisme.

Cette position ne résiste pas longtemps à la vérité. Les pratiques homosexuelles ont existé bien avant l'arrivée des premiers Européens sur les côtes africaines. Dans une étude particulièrement intéressante[1], Charles Gueboguo souligne que dans les langues africaines, la désignation d'actes homosexuels existe que ce soit en kirundi, kiswahili, haoussa, herero, xhosa, bafia au Cameroun, ou wawihé en Angola. Sauf à tenter de démontrer, car dans l'hystérie homophobe tout est possible surtout le ridicule, que les colons ont aussi importé ces expressions !



Certains vont expliquer que l'on trouve l'homosexualité uniquement dans les classes dirigeantes en Afrique, ce qui permet d'utiliser un verbiage populiste contre la décadence de l'élite. Encore un type d'argument qui ne correspond pas à la réalité. L'homosexualité est présente partout et dans toutes les classes sociales. Certes elle est peut-être plus visible dans certaines couches parce que mieux acceptée ou en tout cas moins réprimée. Toujours est-il, que les personnes qui doivent fuir leur pays en raison de persécutions liées à leur sexualité, sont issues de tous les milieux et les plus nombreuses viennent des classes populaires car elles n'ont pas d'autre choix.

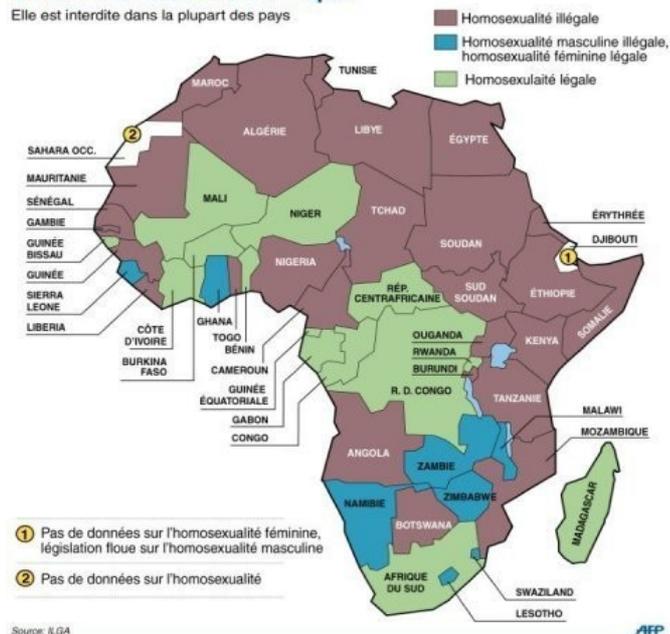
Enfin, d'autres avanceront que c'est contraire à la religion, qu'elle

soit chrétienne ou musulmane. Ils ont raison ! Nous conseillons toutefois la prudence à ceux qui veulent suivre aveuglément la religion et surtout les prêcheurs qui s'autorisent à parler au nom de Dieu en jetant l'opprobre sur d'autres humains (pourtant aussi créatures de Dieu). C'est ainsi qu'en Europe, des bûchers ont été dressés pour brûler pêle-mêle des dizaines de milliers de supposés sorciers, de protestants, de templiers ou de juifs. D'autres amputent, lapident, fouettent allégrement toujours au nom de Dieu. Prudence donc, pour ces religions qui ont encouragé les traites négrières qu'elles soient vers l'Europe ou vers les pays arabes.

Certes si la hiérarchie chrétienne ne se pose plus la question de savoir si les Noirs ont une âme, reste que ces derniers, comme d'ailleurs les femmes, vivent avec un ostracisme lié aux textes religieux. Pour le sexe féminin, il s'agit de la transgression d'Ève et pour les Noirs de la malédiction de Cham, ce qui discrimine la bagatelle des trois quarts de l'humanité. Ainsi ceux qui s'érigent en force morale, en pratiquant l'invective ont tout de même quelques millions de cadavres derrière eux, aussi ne peuvent-ils prétendre dire à quiconque comment il ou elle doit vivre.

L'homosexualité en Afrique

Elle est interdite dans la plupart des pays



L'intelligence pousserait à se demander pourquoi nous avons une telle offensive anti-gay en Afrique. A se demander quel intérêt ont donc les dirigeants à répandre la discrimination et l'exclusion dans leur pays. Le même intérêt qu'ils ont à promouvoir la haine entre les différentes ethnies qui composent la nation. Le vieil adage reste hélas toujours d'actualité :

Diviser pour régner. Ainsi en Ouganda, pays de corruption, de fraude électorale, de répression contre l'opposition, où la misère ne cesse de grandir, les dirigeants ont trouvé une manière d'asseoir leur pouvoir en prenant la tête d'une lutte contre la décadence, non celle qui a plongé le pays dans la régression sociale dont ils sont les premiers coupables, mais en vilipendant l'homosexualité. Ainsi pendant que le consensus se construit contre la minorité sexuelle, les vrais problèmes sont oubliés.

Le Nigeria, qui n'est pas non plus, loin s'en faut, un exemple de bonne gouvernance semble vouloir imiter son voisin ougandais dans l'inflation homophobe. Il est révélateur que Wade au Sénégal, voyant qu'il perdait les élections ait tenté une offensive homophobe.

Que ceux qui croient défendre les valeurs africaines en refusant le droit des homosexuels à vivre en paix en Afrique réfléchissent au fait qu'ils mènent le même combat que leur gouvernement qui bradent les richesses de leur pays à l'Occident, qu'ils réfléchissent au fait que les lois qui condamnent l'homosexualité sont pour la plupart issues de lois léguées par le colonisateur. Qu'ils pensent enfin, au fait que ce combat est dirigé et financé à coup de millions de dollars par toute une série de sectes protestantes venant des États-Unis qui envahissent le continent. Ces sectes dont les membres représentent traditionnellement ce qu'il y a de plus réactionnaire aux États-Unis, ont fourni historiquement le gros des troupes de l'officine raciste du Ku Klux Klan qui a terrorisé pendant des décennies les descendants d'esclaves dans le Sud, se sont opposées au combat de Martin Luther King pour les droits civiques des Noirs et réclamaient la tête de Malcolm X.

Le discours de ces sectes est simple : c'est le même que celui des colonisateurs : une Afrique pure préservée de tous les maux de l'Occident identique d'ailleurs à celui de l'ancien président français Sarkozy, expliquant que les Africains n'étaient pas entrés dans l'histoire.

La lutte contre l'homophobie est un devoir pour les organisations progressistes africaines, comme l'est la lutte contre le racisme et la défense des travailleurs immigrés dans les pays du Nord. Certes ce n'est pas facile et le courage politique est nécessaire tant pour contrer la montée de la haine de l'extrême droite en Europe que l'homophobie en Afrique. Céder un tant soit peu sur un droit, même s'il concerne peu de monde, c'est le début d'une compromission sans fin. La défense des droits des minorités, quelles qu'elles soient, contre les persécutions est notre premier et impérieux devoir.

La haine de l'autre, parce qu'il est justement autre, est inadmissible, c'est le fondement même du racisme. Ce n'est pas un hasard si le premier pays africain qui a octroyé aux homosexuels les mêmes droits qu'aux autres, bien avant beaucoup de pays européens, soit l'Afrique du Sud qui a combattu, avec un courage sans pareil, pendant des décennies l'apartheid, système de discrimination par excellence.

[\[1\]](#) L'homosexualité en Afrique : sens et variations d'hier à nos jours

Paul Martial

ARDHIS : La solidarité au quotidien

L'Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et transsexuelle au Droit au Séjour et à l'Immigration (ARDHIS) est « née du Collectif des Homos Sans Papiers. L'ARDHIS, association mixte, se bat, depuis sa création en juillet 1998, pour défendre le droit à vivre en France des homosexuel-le-s et transsexuel-le-s étrange-è-r-e-s, qu'il s'agisse de personnes vivant en couple avec un(e) français(e) ou un(e) étranger(e), ou des personnes persécutées dans leur pays parce qu'elles sont homosexuelles ou transsexuelles et qui demandent l'asile en France.

Au-delà de la défense des cas individuels, l'ARDHIS participe à la lutte contre toute discrimination raciale ou liée au sexe, à l'orientation sexuelle, aux convictions politiques ou religieuses. »

Cette association se veut une vraie association où volontaire et réfugié(e)s sont à pied d'égalité pour la faire vivre. Par un travail lent et patient, cette organisation permet à des dizaines de demandeurs et demandeuses d'asile de s'y retrouver dans le dédale des procédures administratives françaises à travers ces permanences mensuelles régulières.

Mais c'est aussi un lieu de rencontre et de solidarité, d'échange et d'écoute qui permet que cette difficile situation d'exil soit vécue moins difficilement.

ARDHIS est aussi une association militante partie prenante des luttes et initiatives contre l'homophobie et le racisme en France.

Son contact : ARDHIS : C/O Centre LGBT Paris Ile-de-France 63 rue Beaubourg 75003 PARIS. Téléphone **00 33 (0) 6 19 64 03 91**

CAMEROUN : Autopsie d'une manipulation de haine

Alice Nkom est avocate depuis 1969, elle a été la première femme au barreau du Cameroun à l'âge de 24 ans, mais elle est surtout connue pour son courage dans la défense des droits des homosexuels. Présidente de l'association pour la Défense des Droits des homosexuels au Cameroun, elle est depuis quelques temps l'objet de menaces de mort.

Dans cette interview, qu'elle a eu la gentillesse de nous accorder, elle revient sur la situation des homosexuels dans ce pays et n'hésite pas à pointer les responsabilités dans le climat homophobe qui règne au Cameroun.

Pourquoi la situation des homosexuels au Cameroun est plus difficile que dans d'autres pays africains ?

C'est sûr qu'au Cameroun la situation des homosexuels est critique et vraiment préoccupante. Elle est préoccupante parce que nous avons des décideurs qui pratiquent le double langage. En effet, dans le discours officiel c'est « *oui nous soutenons toutes les valeurs qui sont contenues dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, oui nous sommes partie prenante de la communauté internationale dans la race humaine et soutenons toutes les valeurs qui s'attachent à l'être Humain* », mais dans la pratique c'est tout à fait le contraire qui se passe.

Au Cameroun il n'y a aucune Loi digne de ce nom qui récusé l'homosexualité. Il y a une espèce d'ordonnance qui a été signée par le Président de la république de l'époque, le 28 septembre 1972, qui a légiféré en créant des infractions, dont l'homosexualité, alors que la Constitution ne lui permet pas ce rôle qui est dévolu exclusivement au Parlement. En effet, au Cameroun c'est le Parlement qui détermine les infractions, les peines, les procédures et pourtant c'est un des pays où l'on condamne le plus les homosexuels. Lorsqu'on a commencé à arrêter les homosexuels, en 2005, c'est parce qu'il y a eu des listes que sortaient les journaux et qui donnaient les noms des présumés homosexuels de la Haute autorité publique.

Le Président de la république était sorti de son silence le 10 février 2006 pour rappeler aux uns et aux autres les valeurs qui fondent notre vivre ensemble qui sont des valeurs de respect de la vie privée en ajoutant que la vie privée était sacrée parce qu'effectivement c'est ce que dit la Constitution. En conséquence, j'ai pu penser et espérer à ce moment là que le problème de l'homosexualité était réglé. Je pensais qu'on allait tout faire pour que, justement, la police ne se mêle pas de cette partie de la vie privée qu'elle a seulement le devoir de protéger, en reprenant les propres paroles du Président de la république, mais pas du tout. Au contraire, la répression s'est accentuée en violation avec les droits de l'Homme, puis en violation des engagements et le Président de la république n'a pas réagi contre cela. Ce qui est extrêmement grave c'est que les textes qui devraient nous engager ne sont pas respectés.

Pourtant c'est le Président de la république qui est le garant de toutes les libertés qui sont inscrites dans la Constitution qui stipule, notamment, que les engagements du Cameroun pris à l'international ont force de Loi. En fait on voit le contraire. C'est une sorte de modus-operandi, au Cameroun, il y a plein de textes où ont dit « *c'est pas à moi de les faire accepter, celui qui y croit n'a qu'à le faire* ». Je crois que c'est ça la cause, c'est ce qui fait que le Cameroun est atypique, les actes sont en perpétuelle contradiction avec les engagements officiels

Quel est le rôle des églises présentes au Cameroun ?

Les églises sont un terrain fertile. Actuellement les églises se disputent les fidèles. Vous avez la chrétienté qui a éclaté en morceaux où les chrétiens ne se reconnaissent plus dans l'église catholique, ni dans l'église protestante classique ; donc vous avez une multitude d'églises, que l'on appelle réveillées qui nous viennent soit des États-Unis, soit de je ne sais où. Ces églises veulent revenir à la pureté où l'on parle de se rapprocher le plus de la Bible et de ce qui s'y pratiquait. Ces églises se développent partout profitant de la misère et de la pauvreté ambiante et de la corruption.

Est-ce qu'il y a au Cameroun, comme c'est le cas en Ouganda, des interventions des sectes chrétiennes des pays occidentaux pour attiser la haine contre les homosexuels ?

De nouveau au Cameroun la situation est atypique parce que, précisément, c'est l'église catholique qui joue ce mauvais rôle parce qu'on a vu ici le Cardinal Tumi, que j'aime beaucoup et que je respecte par ailleurs, organiser toute une manipulation contre le protocole de Maputo parce qu'il l'accusait de promouvoir l'homosexualité et l'avortement, alors que cela n'avait rien à voir. Il a organisée une marche, c'est d'ailleurs la première fois que je l'ai vraiment vu manifester, avec une pétition et des tas de choses qui ont fait que, finalement, j'ai pris mes distances par rapport à lui, parce que je croyais qu'il savait que même le Vatican qui, s'il condamne l'homosexualité, condamne aussi les violences contre les homosexuels. C'est-à-dire que le Vatican est contre l'emprisonnement des homosexuels et il est contre les violences et les agressions envers les homosexuels. J'ai pas compris que le Cardinal Tumi se détache de cette position et aille au-delà en traitant les homosexuels de : « *moins que les animaux* », entraînant ainsi beaucoup de personnes dans son sillage qui peuvent déboucher sur des drames ici et le lendemain matin, je suis sûre qu'il ne reconnaîtra pas qu'il est responsable en partie de ce qui peut arriver à ces gens là.

La religion catholique est importante ici, le Président est catholique, le Pape est venu au moins deux reprises en visite officielle. Il donne la communion en plein stade au Président de la République et puis l'église catholique se mêle beaucoup de tout ce qui se passe ici. Pendant que les autres se plaignent des autres églises, moi c'est l'église catholique. En effet c'est elle qui a donné le ton et qui a sonné le La de la violence contre les homosexuels qu'elle ne reconnaît même pas comme des êtres humains, comme l'a déclaré le Cardinal qui est le plus haut dans la hiérarchie religieuse.

Quelle est la situation de Francky et Jonas ? (voir encadré)

Ces pauvres jeunes gens, ils vivent encore en prison ; ils ont refusé d'être autre chose que ce qu'ils sont, c'est-à-dire qu'ils s'habillent comme des femmes, ils ont toujours été comme ça. Ils sont victimes d'énormes violences, d'énormes humiliations, on les torture !, mais ils ont dit qu'ils tiendraient bon, qu'ils préfèrent mourir que de changer et jouer la comédie, ils ont eu le maximum de la peine et de l'amende qui existe dans l'article 347 bis du Code Pénal, alors qu'ils n'avaient que 19 et 20 ans. Ce sont des garçons gentils comme tout, adorables, mais parce qu'ils ont l'apparence de femmes c'est la raison pour laquelle on les a condamné pour ça. C'est clair et net.

Est ce que des partis politiques s'investissent dans la défense des droits des homosexuels ?

Il n'y a en pas beaucoup, mais heureusement il y a un nouveau Parti créé par Maurice Kamto juriste émérite, avocat, ancien Ministre qui vient de démissionner. Lorsqu'on lui a posé la question sur l'homosexualité, il a déclaré qu'il défendait le droit des homosexuels et s'est opposé à toutes formes de violence et d'humiliation à leur égard. C'est donc quelque chose que je vais suivre avec beaucoup d'attention.

C'est le seul, même ceux qui se réclament du socialisme osent dire qu'il faut condamner les homosexuels, même les socialistes camerounais !

Propos recueillis par **Paul Martial**

Victimes de la haine

Jonas Singa Kumie a 20 ans et Franky Djome 21 ans, ils ont été arrêtés en juillet 2011 dans le quartier d'Essos à Yaoundé pour avoir eu des relations sexuelles dans leur voiture. Depuis l'État camerounais s'acharne sur ces deux jeunes. Ils ont écopé du maximum et se retrouvent en prison dans des conditions inhumaines à double titre.

D'abord parce que l'État du Cameroun, s'il est prompt à mettre les gens en prison, est incapable de leur assurer le minimum de dignités. Les établissements pénitenciers sont surpeuplés, les conditions d'hygiène sont déplorables et l'alimentation ne permet pas aux prisonniers de rester longtemps en bonne santé. Mais surtout Jonas et Franky doivent faire face aux agressions tant des gardiens que des prisonniers. Leur courage et leur dignité sont exemplaires.

La justice vient de confirmer la condamnation de Roger Mbédé à trois ans de prison ferme au seul motif qu'il a envoyé des SMS de déclaration d'amour à un autre homme. Pendant ce temps le pouvoir en place peut tranquillement préparer les fraudes pour les prochaines élections, sans crainte aucune de la justice.

Ouganda : Proposition de loi abjecte

L'Ouganda est peut être en Afrique, la référence dans la haine des homosexuels. En effet les dirigeants du pays veulent accentuer la répression. Actuellement la loi punit de 14 ans d'emprisonnement les homosexuels. Désormais les parlementaires veulent instituer la prison à perpétuité contre les gays et lesbiennes et la peine de mort pour les homosexuels qui seraient toxicomanes ou séropositif. Continuant dans l'abjecte, toute personne qui ne dénoncerait par des actes homosexuels dont il a eu connaissance serait poursuivi et risquerait sept ans de prison. Désormais le médecin devra dénoncer son patient, le professeur son élève et la mère son fils, les membres des associations d'aides et de soutien aux gays sont évidemment eux aussi visés

Si le gouvernement Ougandais avait reculé sous la pression internationale, les ultra comme la présidente de l'Assemblée Nationale ougandaise Rebecca Kadaga à fait de cette loi son cheval de bataille ce qui lui permettra d'envisager d'entrer dans la course pour les élections présidentielles, la haine de l'autre et la démagogie en tant de crise font recette.

Paul Martial

Agenda des actions africaines en région parisienne :

Pour recevoir l'agenda régulièrement envoyez un mail à jp.vanhoove@wanadoo.fr

Exposition "**Nigeria, arts de la vallée de la Bénoué**" jusqu'au 27 janvier 2013, mardi, mercredi et dimanche de 11h à 19h, jeudi, vendredi et samedi de 11h à 21h — **Musée du quai Branly**

www.quaibrantly.fr

ESCLAVAGE ET REPARATION

L'esclavage et la déportation de milliers d'Africains reste à ce jour un sujet toujours tabou. Louis-Georges Tin, président du Cran (Conseil représentatif des associations noires) montre l'urgence et la légitimité de soulever le débat des réparations. Afriques en lutte le remercie d'avoir répondu à nos questions.



Afriques en lutte : Peut-on aujourd'hui demander des dommages et intérêts, à qui, pour quoi, pour qui ?

Louis-Georges Tin. La traite négrière a été un crime contre l'humanité, reconnu comme tel par la loi Taubira en France, et par les Nations Unies lors de la conférence de Durban. Crime contre l'humanité, il est par conséquent imprescriptible. Tous ceux qui ont bénéficié de l'esclavage doivent aujourd'hui réparer les maux qu'ils ont commis : les États, notamment, et certaines entreprises, qui existaient hier, et qui existent encore aujourd'hui. Le combat que nous portons n'est pas nouveau. Avant nous, il a été soutenu par des personnalités comme Condorcet, Victor Schoelcher, Bissette, Malcolm X, Martin Luther King, Frantz Fanon, Desmond Tutu, Wole Soyinka, et bien d'autres.

AEL. Quelle forme cette réparation doit-elle prendre : symbolique, pédagogique, matérielle ?

LGT. Il y a 1001 façons de réparer. Les réparations morales sont possibles : il faudrait par exemple un musée de l'esclavage, des centres de recherche mieux financés, des programmes scolaires renforcés, etc.

Mais il ne faut pas négliger les réparations financières. Pour Haïti, par exemple. En 1804, Haïti est devenue une république indépendante et libre. Mais les colons français estimaient que les anciens esclaves leur appartenaient encore. En 1825, Charles X y a envoyé une flotte, afin de faire main basse sur l'ex-colonie. Le couteau sous la gorge, Haïti a été obligée d'accepter l'inacceptable : elle a dû payer à la France une somme qui est l'équivalent de 21 milliards de dollars d'aujourd'hui. Pour ce faire, le pays s'est endetté jusqu'en 1946, et a sombré dans la spirale du surendettement, ce dont il ne s'est toujours pas remis à ce jour. En d'autres termes, il y a eu crime contre l'humanité, et les victimes ont payé des réparations au bourreau... Aujourd'hui encore, les Haïtiens réclament qu'on leur rende cette somme, ce qui serait un début de réparation. Est-ce complètement illégitime ?

AEL. Quel rôle les Lumières ont-elles joué ?

LGT. Un rôle très ambivalent. Certains philosophes ont combattu l'esclavage, mais souvent avec mollesse, voire avec complaisance. Certains proposaient une abolition graduelle sur 30 ans, voire plus, et d'autres, tout en combattant l'esclavage, avaient des actions dans des compagnies négrières ! De fait, les plus grandes avancées contre l'esclavage ont été le fait des esclaves eux-mêmes. C'est sous la pression des révoltés de Saint-Domingue, Toussaint Louverture en tête, qu'est prononcée la première abolition, en 1794.

AEL. Les représentations coloniales ont-elles disparu ou bien sont-elles pérennisées par l'idéologie raciste ?

LGT. Elles n'ont pas du tout disparu. En témoigne par exemple la loi du 23 février 2005, qui affirmait « le rôle positif de la colonisation ». Qu'une loi scélérate soit votée à l'Assemblée, c'est déjà choquant, mais plus choquant encore, un sondage réalisé en 2005 montrait que deux Français sur trois étaient tout à fait d'accord avec le contenu de ce texte !

Après 1848, il n'y a eu aucune réparation pour les esclaves ; c'est l'inverse qui s'est produit : il y a eu des dédommagements... pour les anciens propriétaires ! On considérait qu'ils avaient été « lésés », les pauvres, par l'abolition... C'est bien que l'esclavage des nègres n'était pas perçu comme un crime. On l'abolissait, mais on le validait en même temps. L'absence de réparations pour les esclaves a donc justifié un certain sentiment d'impunité : on pouvait tout faire aux nègres, tout leur imposer, sans être mis en cause. Au contraire, on pouvait même être indemnisé pour le mal qu'on leur faisait. C'est bien que le mal qu'on pouvait leur faire n'était pas du mal. Tel est le message envoyé par les lois de réparation pour les propriétaires d'esclaves votées en 1849.

AEL. Existe-t-il un lien de cause à effet entre l'esclavage et l'essor de la société industrielle ?

LGT. Oui, tout à fait. Jusqu'au XVI^e siècle, l'Afrique était un continent relativement riche et prospère, avec des empires puissants. Mais à partir de la première colonisation et de la mise en place de la traite, des millions d'Africains sont déportés en Amérique par les Européens. L'Europe et l'Amérique en profitent, l'Afriqueériclite. Ce n'est évidemment pas un hasard. Le Royaume-Uni, par exemple, qui est le pays qui a le plus déporté d'esclaves au XVIII^e siècle, devient le moteur de la révolution industrielle au XIX^e siècle, grâce à l'accumulation du capital. Le port négrier de Liverpool est au cœur du système.

AEL. Vous avez récemment publié un appel à un débat national sur les réparations liées à l'esclavage, signé par de nombreuses personnalités du monde politique et intellectuel. Que propose-t-il ?

LGT. Cet appel que j'ai lancé dans *Le Monde* a été signé par des partis (PCF, EELV), des syndicats (Sud Solidaires, le syndicat de la magistrature), des personnalités (Éva Joly, Jack Lang, Olivier Besancenot, Edgar Morin, Elikia Mbokolo, Doudou Diène, etc.), des associations (le Cran, le Mir, le Coffad, Attac, la fondation Copernic, etc.). La question est débattue aux Nations Unies, à l'Union africaine, aux États-Unis, au Brésil, en Jamaïque, à la Barbade, etc. Pourquoi pas chez nous ?

Propos recueillis par **Gisèle Felhendler**

CAMEROUN : HOMMAGE à Ernest OUANDIE

NJASSEP MATTHIEU[1] parle



Je suis né le 20/05 /39 à Moya, petit village qui appartenait dans le temps à la subdivision de Bangangté, comme on l'appelait. En 1952, l'administration coloniale nous a envoyés dans le Nkam à Yabassi (diviser pour mieux régner). Issu de parents paysans et sans moyen, mon enfance ne fut pas aisée et, plus encore, je les ai perdus très tôt. Mon père, feu Djeunjan, quand j'avais à peine quatre ans, et ma feu mère Keyeté en juillet 1952 (paix à leurs âmes).

J'ai fait des études primaires : d'abord à Yabassi où mes oncles maternels, papa Yomen Abel et son cadet, papa Tchoumi Philippe (feu) qui y résidaient m'y avaient amené, jusqu'au cours élémentaire. Par la suite, j'ai regagné Moya car mes tuteurs étaient rentrés au village. Il convient de souligner que mon maître du CSI était feu Charles Mouellé (paix à son âme), le père de Njoh Mouellé Ebénézer, avec qui on avait fait ensemble cette classe.

La même année de mon retour au village (j'oublie laquelle), je suis admis au CM1 qui ne se trouvait qu'à Bangangté. Cette classe n'existait pas encore à Moya où il n'y avait que le cours élémentaire dans le temps. C'est alors au CM1 que j'avais rejoint mon feu frère aîné (paix à son âme !), décédé en 1965, qui avait repris cette classe. Ensemble on a continué jusqu'à l'obtention du CEPE nous deux en 1954. Comme je l'ai dit plus haut, ne pouvant pas avoir les possibilités de continuer tous les deux, il préféra travailler comme moniteur à la mission protestante où nous avons toujours fréquenté pour pouvoir m'aider à continuer seul. Études secondaires à l'école Élie Allégret de 55 à 59. 1959 ! Une année qui s'était mal terminée car jusqu'à un mois de la fin, un événement subit était intervenu, opposant les moniteurs stagiaires qui venaient là-bas se faire former pour la pédagogie (j'oublie le motif) à la classe de troisième où j'étais. Une bagarre s'était ainsi déclenchée entre eux et nous. Et le directeur de l'école, Doucet Jean Claude, un Français, a donné huit jours de congé disciplinaire à toute la classe de troisième en nous disant : il me semble que vous faites partie de ce mouvement qui est là

dehors. Si ça continue ainsi, je vais faire venir les militaires pour vous arrêter et vous enfermer ! Il faisait peut-être allusion à l'UPC (Union des Populations du Cameroun)?

Après les huit jours, nous sommes tous rentrés à l'école. Il nous a dit de demander pardon et on l'a fait. Or, il avait décidé de renvoyer cinq de nos camarades, les considérant comme des meneurs de troubles !

Lorsqu'il a prononcé sa sanction nous avons dit que personne ne devrait mettre pied en classe tant que nos cinq camarades ne seraient pas repris. Nous avons ainsi persisté quelques jours sans suite et quelques uns parmi nous ont commencé à reprendre les cours. Les autres ont suivi et, pour finir, ceux qui n'avaient pas été pas renvoyés ont tenu à leur parole. J'étais donc parmi ces derniers et ce directeur a demandé qu'on nous refuse de faire l'examen du BE ! (Brevet Élémentaire, note de T.N.). Mais finalement, on nous a laissé faire car nos dossiers étaient déjà partis, signés par lui. Seulement, n'oublions pas qu'il faisait partie des examinateurs... C'est à Foumban que se sont déroulés ces examens.

Après mes études, je suis descendu à Douala où j'avais fait quelques mois et suis revenu vers le 20 ou le 21 décembre 59 au village où j'ai trouvé que quelques unités de l'ANLK (Armée de Libération Nationale Kamerounaise, aile militaire de l'UPC) arrivaient au village et incitaient les gens à prendre part à la lutte de libération du pays. Les grands devaient contribuer matériellement et financièrement ; les jeunes demeuraient dans la jeunesse mais contribuaient aussi un peu financièrement. Je suis donc resté parmi les jeunes. Choissant parmi ceux-ci quelques uns, ils les envoyaient dans les villages un peu éloignés, soit pour appeler certains chefs du village à venir verser les sous que les populations ont contribué, soit à leur transmettre les nouvelles. Bref, les jeunes étaient pour différentes commissions et pour s'attendre à être enrôlés dans l'ANLK. Car, de temps en temps, on réunissait cette jeunesse et choisissait parmi elle ceux qui devaient désormais être dans l'ANLK. En les faisant entrer, on tenait compte de leur physique, donc de leur santé aussi, et on n'y prenait pas aussi les mariés. C'est par cette procédure que j'ai été aussi enrôlé, plus précisément le 27-03-1960. Une fois enrôlé, tu devais prêter « serment de fidélité » et pouvait dès lors prendre part aux opérations...

Au Collège

A Bafoussam, à l'école Élie Allégret, j'étais aussi partisan d'un groupe d'éclaireurs que dirigeait un de nos profs, le nommé M... Daniel, et je faisais aussi partie de l'UEB, Union des élèves Bamilékéés. Avant, je n'avais jamais milité dans l'UPC. J'en entendais parler, mais en l'air, et j'admirais ceux qui avaient pensé à créer ce mouvement pour réclamer l'indépendance de notre pays des mains des dominateurs. Je nourrissais aussi le désir de les rencontrer un jour mais sans en avoir jamais eu l'occasion. Sauf celle que je viens d'évoquer plus haut et je l'ai donc saisie car j'avais bien l'espoir. Beaucoup de mes amis avaient fui le village en ce temps et quelques personnes avaient voulu me faire rentrer à Douala. J'ai dit non. Exemple : le feu Njanu Pierre (paix à son âme), qui allait par la suite devenir le maire de Nkondjock. Comme je l'ai déjà dit, durant toute ma scolarité je ne connaissais l'UPC que de nom car n'y ayant pas milité. Cependant, je peux dire qu'à l'époque, la situation de ce mouvement était critique. Cela parce que après les événements de 25 mai où Roland Pré (Haut Commissaire muté à Yaoundé

en 1954) avait massacré plusieurs centaines de kamerunais à cause de l'UPC, celle-ci est restée quasi clandestine, les représailles ayant été très fortes contre ceux qui se réclamaient upécistes et qui se voyaient trahis par des gens. Suspectés, ils disparaissaient en définitive : déportations arbitraires dans les régions les plus reculées du pays, Tcholliré, Yoko etc. Les têtes des combattants de l'ANLK et des militants au maquis coupées et exposées publiquement dans les carrefours, les marchés, et malheur à qui les voyant pouvaient faire triste mine ! Les parents, quand on leur présentait les têtes et demandait s'ils ne reconnaissaient pas ces têtes, c'était un attrape-nigaud pour les arrêter en cas de réponse affirmative. Les militants de l'UPC et les sympathisants étaient partout pourchassés, arrêtés, torturés, emprisonnés ou tués arbitrairement. Quoique cela, la grande majorité des populations était en faveur de l'UPC. Leur soutien lui était entier. Il est vrai que l'UPC à proprement parler n'a vu le jour en général dans le Nord Makombé ou en particulier dans mon village que par l'arrivée des combattants de l'ANLK en 1959. C'est donc dire que si la plupart de ces populations acceptaient de soutenir le mouvement, il y en avait qui le faisait par peur, sans doute, mais ils étaient très peu nombreux. Cela se démontre par le fait que l'ANLK vivait sans problème dans tous les villages environnants du département du Ndé et faisait le contrôle sur tous les grands axes qui pénétraient ces villages. On creusait des tranchées et coupait les arbres pour barrer toutes les voies, ce qui rendait très difficile la tâche aux militaires pour pénétrer dans ces zones où toutes les populations leur étaient hostiles. Et cela depuis le Ndé jusque dans le Mungo ! Malheureusement, les dirigeants se trouvant à l'intérieur n'étaient pas informés de la situation exacte du pays puisque ces zones étaient comme libérées.

L'UPC dans les années qui précédèrent l'indépendance était très implantée partout en pays Bassa et en Sanaga Maritime, à l'Ouest chez les Bamiléké. Dans le Mungo, c'était un mouvement très dynamique, bien organisé en comités de base, régional, centraux avec au sommet le Comité Directeur. Ses actions s'étendaient partout dans les villages et les villes. Ses organismes solidement liés.

Quand les combattants de l'ANLK avaient commencé à arriver chez nous à Moya particulièrement comme je venais de dire un plus haut, le régime en place avait accusé notre chef du village (Moya) d'être celui qui les a fait venir. Pour cela, les militaires sont venus de Nkondjock pour l'arrêter et l'amener à Yabassi où finalement il a été fusillé (paix à son âme), sans doute en 1962. Je l'ai seulement appris après ma sortie de prison (1985, note de T.N.). Mais lors de son arrestation en 1960 j'étais encore au village. Le nom de Nana Thomas le doux me revient : je précise qu'il avait travaillé à Bafoussam comme officier d'état-civil avant de rentrer au village en 1957 être chef après la mort de son père. C'est lui qui avait même établi ma carte d'identité officielle quand j'étais arrivé là-bas pour fréquenter en 1955. Il jouait dans l'équipe de football de Bafoussam comme capitaine, si j'ai bonne mémoire. Cette équipe s'appelait Hirondelle. C'est la seule victime dont je garde le souvenir de l'époque.

Celui qui m'avait pris au maquis s'appelait Tambou Lot.

Après que nous nous soyons rendus au camp où s'était basée l'ANLK situé à la mission protestante, presque déjà déserte à

cause de la guerre, quel changement brusque ! Il faut maintenant faire la guerre ! Sans être entraîné, ni équipé ! Contre ces militaires entraînés et armés jusqu'aux dents, et ces hélicoptères qui volent en l'air et qui font verser sur nos têtes leurs plombs meurtriers. Vais-je m'en sortir ? Vivant ou cadavre ? Autant de questions qui me revenaient à l'esprit. Après tout, je me suis dit : mourir ! Mourir ! S'il faut défendre sa patrie, car les Français eux-mêmes nous ont appris qu'il faut mourir pour la patrie. C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. Pourtant après, ils sont les premiers à nous tuer quand nous voulons défendre notre patrie. Non, je ne céderai pas !

Comment se faisaient alors les attaques ?

Je peux dire que dans les cinq premiers mois de 1960, c'est l'ANLK qui menait les offensives puisque c'est la nuit que les unités se déplaçaient et allaient opérer en ville. Je me souviens qu'en 1961 nous avons pendant trois jours successifs attaqué trois camps militaires : Batcha, Bakou et Badounga. Dans ce dernier cas, nous avons perdu un combattant, Debranchard (paix à son âme). C'était quand Ouandié n'était pas encore rentré au pays, alors que les militaires avaient de la peine pour la pénétration puisqu'ils ne pouvaient le faire pratiquement que le jour. Et les populations ne leur étaient pas favorables et toutes les principales routes qui conduisaient dans le village étaient contrôlées par l'ANLK. Les tranchées y étaient creusées partout, les arbres coupés et renversés sur les voies. Seule alternative pour eux : se servir d'hélicoptères. Mais que faire avec le bruit qui signalait de loin leur arrivée ?

Ne pouvant plus continuer ainsi, Ahidjo a alors fait appel aux Français. C'était le secours du 6e mois 1960. La France avait envoyé des troupes armées, environ 2000 hommes. Ils réussirent, avec l'armée locale, à déloger l'ANLK des villages, et ont contraint les populations à se regagner les villes dans des camps de concentration. Ces lieux sont devenus comme des zones rouges. Désormais, tous ceux que l'armée y trouvaient maintenant sont considérés comme maquisards et traités comme tels. Ce fut un nouveau virage de la vie au maquis. Pour trouver de quoi manger maintenant, il faut se préparer comme si on allait en guerre, au risque d'avoir des accrochages en route avec les militaires ou tomber dans les embuscades qu'ils ont tendus. La tactique de guerre a désormais changé. L'ANLK pouvait se rendre en ville pour attaquer au moment opportun ou tendre des embuscades et se défendre sur place lorsqu'elle est attaquée. Les militaires, même chose : fouiller les bases de l'ANLK le jour pour détruire et tendre les embuscades et attendre dans leur camp. Cette situation dura environ quatre ans de 60 à 64. Ces villages abandonnés n'avaient presque plus rien. Et les militaires multipliaient les attaques car ils pouvaient dès lors entrer partout dans les zones qu'ils jugeaient suspects et encercler, surtout quand ils savaient que Ouandié était rentré au pays depuis 1961 et se trouvait sans doute dans ces zones ! Au fur et à mesure que le temps passait alors, la situation se compliquait. Nos moyens diminuaient, l'effectif aussi. On s'éloignait de plus en plus de la population, malgré qu'on ait des groupes d'organiseurs qui vivaient non très loin des villages. Le contact n'était plus régulier. C'est ainsi que vers 1967 on s'est retrouvé très loin dans la brousse, on ne pouvait se nourrir que des palmiers qu'on abattait afin d'enlever la moëlle et manger. Des fois, pendant toute une semaine, on ne pouvait vivre qu'avec des palmistes que

l'on ramassait sous les palmiers et que l'on ne pouvait concasser que la nuit autour du feu. Le jour, l'insécurité régnait surtout lorsqu'il y avait des encercllements par les militaires. Et cela pendant des années, utilisant des moyens rudimentaires : vieilles machettes qu'on ne limait pas sinon sur des pierres. Nous avons mangé des herbes que nous ne connaissons pas comme légumes, et des fruits inconnus. Nous avons aussi bu l'eau des mares où pourrissaient des feuilles mortes de toutes sortes !

Abattre des palmiers non seulement était difficile, mais cela mettait notre sécurité en jeu. Car une fois que les militaires découvraient un palmier abattu, ils étaient sûrs que nous étions dans cette zone et ils se mettaient à fouiller. Des fois encore, ils se tenaient à distance et écoutaient les bruits des palmiers qui tombaient. Là alors, ils vous surprenaient...

Le camarade Ouandié Ernest est rentré de l'exil en 1961 (paix à son âme), plus précisément le 24 Juillet 1961. Il arrive d'abord dans le Mungo où il fait une escale d'un an avant de rejoindre le Ndé en 1962 où j'étais aussi. Il ne tarda pas à convoquer une assemblée générale la même année. But principal de cette assemblée : prendre contact avec les populations. Deuxième assemblée populaire 1963 : le 13-9-63. Au cours de cette assemblée, il mit sur pied une direction provisoire : le comité révolutionnaire (CR) comprenant sept membres : Ouandié lui-même, président ; Kingué Abel ; Wougly Massaga ; Ndoh Michel ; Njawé Nicanor ; Ndongo Ndiyé ; Ossendé Afana. Le comité révolutionnaire suscita parmi les dirigeants upécistes à l'extérieur un grand mécontentement. Deux groupes se formèrent : d'un côté le groupe Ndé-Ntumazah, Kingué, Ossendé etc. contre l'autre, Wougly, Ndoh, Tchaptchet etc. Le premier groupe disait que ce n'était pas vrai, que le comité révolutionnaire n'a pas eu lieu sous maquis et que ce sont les Wougly, Ndoh et autres qui l'ont fomenté. Ce qui le poussa à sortir une petite brochure intitulée «La vérité sur le comité révolutionnaire » dont le but était de tenter de prouver que le CR n'a pas existé. Alors que le CR a été fait sous nos yeux par Ouandié au maquis. Ces dirigeants se trouvaient dans le temps au Ghana. Après le coup d'état contre Nkrumah par le général Ankrah, les Ndoh sont arrêtés et enfermés par ce dernier. C'est après leur libération que Ndoh Michel trouvera l'exil en Suisse, Wougly Massaga finalement partira pour l'Angola et regagnera le Cameroun plus tard ayant négocié avec Biya...

Ouandié continuera son travail avec la formation des cadres sous maquis[2]. Il demandait partout au sein de l'ANLK tous ceux qui avaient le niveau de suivre les cours pour les former. C'est ainsi que je me suis retrouvé au quartier général et devenu son secrétaire après la formation. Dès que je suis arrivé auprès de lui, il m'avait demandé quel était mon nom de lutte ? Je lui ai dit : Ben Bella. IL me questionna encore en disant pourquoi as-tu pris ce nom ? Je répondis que parce que j'avais appris l'histoire du président algérien Ben Bella, ce qu'il a fait pour l'Algérie et je voudrais comme lui autant faire pour le Kamerun. A cette réponse, il s'arrêta un instant me fixa d'un air d'admiration puis me tendit la main en ajoutant : « Du courage ! Fais pour le Kamerun ce que Ben Bella a fait pour l'Algérie ! »

Nous étions de la première promotion : Makembé Tonlo Adolphe dit Free Boy, son premier secrétaire venu avec lui du Moungo, Noumbissi David dit Nkrumah. Un autre secrétaire mort au maquis par suite de maladie (qu'il repose en paix) et moi... Donc,

trois secrétaires retenus après ces cours. A la sortie de cette école, nous étions nommés commissaires politiques et Free Boy a été affecté dans un centre pour former les combattants. Nous restions deux au secrétariat : Nkrumah et moi. Les cours étaient centrés sur l'idéologie du parti. Entre temps il nous avait aussi donné, nous qui étions au secrétariat, quelques notions sur l'économie politique et le matérialisme dialectique. L'ANLK était aussi, entre temps, formé militairement par un camarade qui était venu de chine pour ce travail. Son nom Jean Chine ou Jean Bad Hat.

L'ANLK fut aussi réorganisée comme suit :

- Au poste, un chef de poste secondé par un chef de camp.
- Le district dirigé par trois responsables en tête. Le chef de district coordonnait toutes les activités. Le commissaire politique chargé de l'organisation. Le chef de régiment pour les opérations. Ce dernier avait avec lui une troupe appelée troupe régulière, constituée des braves et solides combattants. Le chef de régiment ne restait jamais sur place mais parcourait avec ses éléments tout le district, recueillait des renseignements et opérait. Dans le Ndé, c'était le célèbre Château dynamique, bien connu dans le temps par ses actions. Il fut finalement tué dans une embuscade (la date m'échappe). Son corps fut exposé à Bangangté-centre.
- Les zones : en tête de la zone, un commandant de zone. Sous sa direction, trois districts. Le camarade Makembé Tollo Adolphe dit Free Boy fut nommé comme commandant de zone. Son rayon d'activité : Ndé, Mifi, Menoua. Il finit par être blessé par les militaires. J'oublie s'il était sorti de lui-même du maquis pour se soigner ou arrêté après ce coup. Car quand nous étions arrêtés Ouandié et moi, il fut aussi interpellé pour le jugement. Mais lui, il a été jugé et condamné par le tribunal militaire permanent de Bafoussam et nous à Yaoundé. J'ignore le nombre d'années qu'il avait eues (si possible lui demander pour précision, même pour sa sortie : de lui-même ou arrêté ?). C'est le camarade Big Boy qui était nommé commandant de la zone de le Moungo. Il a été tué par les militaires (paix à son âme).
- Enfin, l'État-major dont le chef était Singap Martin et son adjoint Kana David dit Malam Défense. C'est lui qui coiffait alors toute l'armée. Entre temps, après le retour du camarade Ouandié (Émile), il envoya Malam Défense auprès de lui. Mais, par derrière, il tomba dans une embuscade tendue par les militaires du régime néocolonial et y trouva la mort (paix à son âme), ceci quand Malam Défense n'avait même pas encore atteint Ouandié. Arrivé au quartier général, Malam Défense mit un peu long avec Ouandié avant de partir dans le Moungo où il finit par être tué aussi par l'armée du régime Ahidjo (paix à son âme). Il nous était difficile de dire exactement les pertes que subissait l'armée, mais je me souviens une fois, les populations nous avaient informé pour le cas d'une embuscade que certains de nos éléments avaient tendue entre Bazou et Mbam que l'armée y était tombé et avait perdu 28 des siens.

Une zone commandait trois districts. Il convient de noter aussi que l'ANLK était mixte, donc composée de filles et de garçons. Rôle des combattantes principalement, la cuisine. Mais je reconnais jusqu'ici une combattante qui était dans la troupe régulière. Il s'agit de la camarade Njila Emilienne alias Souvenir. Il se trouvait aussi les militants ne prenant pas part à la guerre

active mais qui cependant jouaient un rôle très important. Il y en avait qui soignaient différentes maladies et les blessés de guerre. Je me souviens que le camarade Samuel a été blessé au cours d'une attaque dans notre base et a été soigné « indigènement » par les militants. D'autres faisaient des vérifications par les moyens qu'eux seuls connaissaient : voir quand il y a déplacement au jour le jour dans les campements, s'il y aura un quelconque danger...

Il y avait aussi quelques infirmiers, mais il leur manquait le matériel et les produits pour les soins de sorte que des fois quand un camarade était blessé et que la balle restait dans le corps, il n'était pas possible d'opérer pour retirer. On le faisait sans anesthésie même s'il faut amputer une main broyée par les balles. Un infirmier du QG apprenait aussi la médecine aux combattants. A la fin de l'apprentissage, il délivrait une attestation. Nom de cet infirmier : Luc Mon Pays. Il était ex-infirmier à l'hôpital de Bangwa dans le Ndé. Pour finir, il a été blessé et arrêté.

L'insécurité était donc totale ! La guerre faisant rage. Conséquences : la nutrition devenait rare, l'effectif des combattants diminuait, armes et munitions devenaient rares de même que la liaison avec les populations et l'extérieur. L'agent de liaison entre le maquis et l'extérieur ayant été arrêté, jugé et condamné à je ne sais combien d'année. Son nom : Fermeté. Sa peine finie, il a été libéré mais est mort dans un accident de circulation sur le pont du Wouri (paix à son âme). D'où la décision des dirigeants exilés de faire sortir Ouandié du pays afin qu'ensemble ils puissent étudier la situation avant de trouver les mesures appropriées pour lancer la lutte. C'est Mgr Ndongmo Albert qui le fera partir. Après l'arrestation de Fermeté, de temps à autre, quand Mgr Ndongmo faisait l'extérieur, il ne manquait pas des fois de voir des camarades de Ouandié qui s'y trouvaient et, de retour, s'il y avait des informations, les communiquer à Ouandié. On pouvait donc supposer qu'il était en ce temps bien posé pour pouvoir accomplir cette mission et sa qualité d'évêque l'épargnait des contrôles qui se multipliaient partout à travers le pays. Ceci étant, il prit rendez-vous avec Ouandié pour le départ au mois d'août 1970 à Melong. Je devais faire route avec lui. Quelques éléments du quartier général nous avaient conduits. Arrivés sur les lieux dans la journée, nous avons campé dans les champs. C'est la nuit que nous entendons le klaxon d'une 404 qui s'arrêta juste en face de nous. Un homme habillé en soutane y sortit : c'est Mgr Ndongmo. Notre élément en faction fit signe de sortir. Nous voilà sortis, Ouandié et moi à la rencontre du prélat. Tout juste quelques secondes pour nous serrer la main et nous voilà dans la voiture, lui-même au volant. C'est par signe de main que nous pouvons dire au revoir à nos camarades qui devaient rentrer à la base. Très vite, nous nous sommes retrouvés à l'évêché à Nkongsamba. C'est le matin qu'il nous amènera au petit séminaire de Melong chez un prêtre du nom de Tchuisseu, si je ne me trompe pas. Cette fois-ci, il était accompagné de son chauffeur Tenkeu Laurent.

Nous sommes conduits dans une maison à un niveau. « Restez-là, nous dit-il, je reviens. » Et il repartit immédiatement avec Tenkeu, son chauffeur. Nous ne le reverrons que deux jours après, accompagné de son chauffeur, pour nous prendre et nous conduire cette fois à Mbanga, dans un quartier appelé Maléké, chez un catéchiste. Tous ces déplacements ne se faisaient que la

nuit. Il se retira un peu à l'écart avec le catéchiste, murmura quelques mots avec lui puis nous voilà repartis (sans le catéchiste), direction : plantation de caféiers ! où il nous abandonnera avec promesse de revenir bientôt. Il n'est jamais revenu ! Après quelques jours, sentant notre sécurité menacée, nous avons essayé de changer de position par mesure de prudence. C'est alors que nous avons découvert que nous étions encerclés par les militaires et les populations civiles armées. Nos efforts pour les esquiver furent vains. Nous sommes tombés entre les mains des populations civiles qui se mirent à nous pourchasser. Je fus arrêté le premier car souffrant d'une plaie au pied et portant nos deux sacs : celui d'Émile[3] et le mien. Ouandié réussit à s'échapper. L'on m'amena à la gendarmerie de Mbanga où je fus soumis à quelques interrogations avant d'être reconduit à la gendarmerie de Nkongsamba. Je passai une nuit assis, courbé sur le sol, les mains au niveau des chevilles liées ensemble. Le matin, j'avais le dos qui me faisait atrocement mal. Le lendemain je suis à Bafoussam où était dans le temps, si j'ai bonne mémoire, le colonel Noussi Joseph. Deux jours après, sur le chemin de la brousse sous le commandement de Noussi qui a l'intention d'attaquer la base où j'avais laissé mes camarades. Quelques jours plus tard, il me dira qu'on a arrêté le camarade Ouandié. Il l'avait appris par un émetteur-récepteur. Nous avons mis une semaine en brousse et sommes rentrés à Bafoussam, eux déçus parce que sans voir ni la base, ni une trace des camarades.

Le lendemain on me transféra à Yaoundé à la BMM en passant par Douala où un hélicoptère m'attendait à cette occasion. Je n'ai revu l'évêque Ndongmo qu'à la BMM. Lui-même étant, dit-on, rentré de Rome arrêté. Les autres s'y trouvaient déjà : Ouandié, Fotsing, Wambo le Courant, Takala Célestin. Les deux derniers étant de la « Sainte Croix ». Nous étions logés différemment dans les cellules.

Peut-être est-il important de souligner que durant tout le temps que nous avons passé avec l'évêque, nous n'avons mangé qu'à l'évêché la première nuit et au petit séminaire de Melong, le prêtre nous a offert une poignée d'arachides décortiquées à chacun c'est tout.

Njassep Matthieu

(Extrait d'un témoignage écrit en juillet 1998)

[1] *Secrétaire particulier du Président du Comité Révolutionnaire de l'UPC*

[2] *Pour une idée précise du type de formation dispensée par Ouandié sous maquis, contacter le « Collectif Mémoire 60 »*

collectifmemoire60@yahoo.fr) *pour rentrer en possession d'un document électronique propriété de l'association*

« Remember Kamerun »

[3] *Nom de lutte d'Ernest Ouandié : « camarade Émile »*

© Camer.be : Théophile NONO

A voir

« La Pirogue » de Moussa Touré



Sélectionné en compétition au festival de Cannes 2012, dans la section "Un certain regard", "La Pirogue", le film de Moussa Touré, a été ovationné lors de sa première projection en présence de l'équipe du film et du ministre de la Culture sénégalais, Monsieur Youssou N'Dour. Un film d'une rare justesse, magnifiquement porté par les comédiens, et on se laisse happer par cette aventure que l'on aurait attendue sous forme de documentaire, mais qui vient cueillir nos émotions sous la forme d'une fiction...

Cases Rebelles, émission web de révolutionnaires noirEs en colère



<http://www.cases-rebelles.org>



Tchep diène ou yap, poulet nyembwe ou yassa, couscous bil meslene ou matoutou sauce gombo, accompagnés d'attiéké, d'allico, d'ablo ou d'igname, le tout arrosé de bissap et de vin de palme bien tapé, et consommé sans modération entre gens de bonne compagnie.!

Afriques en lutte vous souhaite « Happy Kwanzaa », « Bónaná », et surtout, SURTOUT...que l'Afrobeat soit avec vous!

MEILLEURS VOEUX MILITANTS POUR L'ANNEE 2013 !

POUR NOUS CONTACTER, e-mail: afriquesenlutte@yahoo.fr; site: www.afriquesenlutte.org